



RAPPORT ANNUEL
2016

90

ANNÉES

1926

2016

d'avancées au service de tous

afnor

CHIFFRES-CLÉS 2016



633

nouvelles normes publiées



1 334

normes révisées



334

normes supprimées



1 931

enquêtes publiques



90 %

des normes publiées sont d'origine européenne ou internationale



19 000

professionnels investis en normalisation



1 720

adhérents, dont **27** nouveaux



971

commissions de normalisation françaises, à **49 %** animées par AFNOR, à **51 %** par les bureaux de normalisation sectoriels



152

professionnels formés à la normalisation



168

réunions internationales en France

Position de la France parmi les organismes nationaux de normalisation :



Dans le **top 3** européen
CEN (filiale générale) - 34 pays
CENELEC (filiale électrotechnique) - 34 pays



Dans le **top 5** mondial
ISO (filiale générale) - 163 pays
IEC (filiale électrotechnique) - 83 pays



34 674

normes et documents normatifs en collection, dont **1 %** d'application obligatoire

ÉDITO



Olivier Peyrat
directeur général du groupe AFNOR

En 1926, année de création d'AFNOR, la *Jamais Contente* avait déjà vingt-sept ans. La *Jamais Contente* est le nom du tout premier prototype de voiture électrique que lancèrent à 105,88 km/h, au terme du XIX^e siècle, quelque 750 kg de batteries développant 68 chevaux. Et je ne peux m'empêcher de sourire à l'idée de voir, en 2016, quatre-vingt-dix années plus tard, la très prometteuse filière de la mobilité électrique faire appel à la normalisation.

Cela est, à mes yeux, une illustration supplémentaire du fait que les sujets de demain ont plus que jamais besoin de l'interopérabilité, de la confiance, de la réassurance que procurent les normes volontaires. C'est en parlant le même langage que les industriels de l'automobile, ceux des batteries, leurs collègues des réseaux électriques, ceux de la monétique ou encore ceux des parkings urbains parviendront, en partenariat avec les collectivités territoriales, à asseoir cet écosystème dont ils sont tous parties prenantes. Et quel outil permet de parler rapidement le même langage ? Les normes volontaires !

Puisque nous évoquons le secteur de l'automobile, je saisis l'occasion pour saluer l'action de Claude Satinet, président de notre association, élu à ce poste à deux reprises avec une remarquable expérience industrielle à la tête de Citroën, et qui achèvera son second mandat en juin 2017. Grâce à lui, AFNOR a maintenu le cap malgré un environnement mouvementé. Nul doute que son successeur aura à cœur d'emmener AFNOR vers de nouveaux sujets.

L'un de ces défis consiste à poursuivre le travail de pédagogie sur la distinction à faire entre réglementation et normes volontaires. Et à rappeler que les deux œuvrent de concert dans le cadre de la « Nouvelle Approche » mise en œuvre avec succès au plan européen depuis maintenant un tiers de siècle ! Un rappel qui, je n'en doute pas, sera utile aux nouveaux dirigeants que la France aura désignés à l'heure où vous lirez ces lignes. Ceux-ci prêteront assurément une oreille favorable aux nombreuses pistes de simplification qu'offre la normalisation volontaire, dans son rôle d'instrument de droit souple, puisque le Conseil d'État le classe ainsi.

Quelle que soit leur couleur politique, assurons ces nouveaux gouvernants de notre engagement à faire entendre la voix de la France sur les terrains qui sont les nôtres, sur les sujets qui sont les vôtres. La légitimité d'AFNOR aux plans européen et international est renforcée par le soutien des pouvoirs publics français, soutien dont nous espérons qu'il sera confirmé – voire amplifié – dans les années qui viennent. Chez AFNOR, aucune thématique n'est orpheline, grâce à un modèle équilibré de financement des travaux techniques, fondé pour l'essentiel sur la contribution des parties prenantes en amont, et complété par le produit issu de la diffusion des normes via de nombreux supports.

Je vous invite maintenant à parcourir l'année 2016 dans les grandes lignes, en souhaitant à la normalisation volontaire, et à tous les professionnels qui la font au quotidien, au moins quatre-vingt-dix autres années empreintes de cette richesse, de cet esprit collectif et de cette volonté de bien faire qui constituent notre marque de fabrique partagée.



Claude Satinet
président d'AFNOR

On a l'habitude d'opposer gestion des entreprises et gestion des associations en leur attribuant des principes et méthodes différents.

Ce n'est pas mon avis, après avoir eu la chance de pratiquer l'exercice dans deux organisations presque centenaires, Citroën et AFNOR. Celles-ci comptent en leurs murs une forte culture interne et un personnel efficace, profondément attaché à sa « maison ».

Entreprise, association... Dans les deux cas, la survie dépend d'un bon équilibre entre dépenses et recettes à court terme et, sur une plus longue période, de la propension à bien s'adapter au changement. Dans les deux cas, il faut surveiller l'environnement et la concurrence, qui, pour AFNOR, ne concerne pas seulement ses filiales commerciales.

Mon mandat s'achevant, je souhaite à mon successeur de trouver autant de plaisir que moi dans la contribution au bon fonctionnement du Système français de normalisation aujourd'hui réunifié.

Sommaire

	05
FAITS MARQUANTS	
	19
VIE DE L'ASSOCIATION	
	27
ENSEMBLE RESPONSABLES	
	33
ACTEURS ET VIE DU SYSTÈME FRANÇAIS DE NORMALISATION	

AFNOR

source de confiance depuis 1926

ASSOCIATION DE LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, AFNOR EST CHARGÉE D'UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FIXÉE PAR LE DÉCRET DU 16 JUIN 2009 RELATIF À LA NORMALISATION POUR :

- recenser les besoins en normalisation volontaire,
- mobiliser les parties intéressées,
- promouvoir les positions françaises, aux niveaux européen et international,
- organiser une consultation publique sur chaque projet de norme française, européenne ou internationale et homologuer la version finale.

AFNOR met en œuvre sa mission en s'appuyant sur quatre valeurs : **collectif, responsabilité, confiance, qualité.**



FAITS MARQUANTS

Instances & Gouvernance



Alain Costes
directeur d'AFNOR Normalisation

« International »

90 ans... et 90 % de normes volontaires d'origine européenne ou internationale ! Des normes qui, au départ, sont parfois françaises : AFNOR œuvre sans relâche pour exporter ses sujets et ses projets.

1926
2016
EN UN
MOT

GOUVERNANCE

De nouveaux représentants

De nouveaux représentants font leur entrée dans les organes de gouvernance d'AFNOR.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ENTREPRISES

CPME représentée par **Anne Montlahuc**
ENGIE représentée par **Jacques Dubost**
FFMI représentée par **Régis Cousin**
GIMELEC représenté **Antoine de Fleurieu**
LNE représenté **Thomas Grenon**
U2P représentée **Henry Halna du Fretay**

CONSOMMATEURS DESIGNÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION

CNL représentée **Qualid Akkari**
COLLABORATEURS AFNOR
Rémy Galibert

AU SEIN DES COMITÉS STRATÉGIQUES (CoS) :

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Bruno Costes (Airbus SAS) est élu président du CoS. Il succède à Vincent Lafèche, élu président du Comité européen de normalisation (CEN).

Christian Lévy (CGEDD) est élu vice-président du CoS. Il succède à Bruno Costes.

AU SEIN DU COMITÉ CONSOMMATION :

Patrick Mercier (ADEIC) est nommé président du Comité consommation. Il succède à Ludivine Coly-Dufourt (association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs).

AU SEIN DU COMITÉ D'AUDIT ET D'ÉVALUATION (CAE) :

Patrick Reposeur (ACA Consulting)

AU SEIN DU COMITÉ D'ÉTHIQUE :

Viviane Apied (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

AU SEIN DU COMITÉ DE COORDINATION ET DE PILOTAGE DE LA NORMALISATION (CCPN) :

ENTREPRISES

Stéphane Dupré la Tour (EDF) est élu président du CCPN. Il succède à Claude Breining.

David Amadon (CAPEB), proposé par l'Union des entreprises de proximité (U2P)

Jacques Levet (FIEEC), proposé par le MEDEF.

CONSOMMATEURS

Arnaud Faucon (Indecosa CGT) succède à Ludivine Coly-Dufourt (Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs).

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Bruno Costes (maire de Pibrac) proposé par l'association des maires de France (AMF) et l'association France urbaine.

Marie-Claude Sivagnanam (ville de Cergy) proposée par le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), succède à Bernard Bezard.

MINISTÈRES

Patrick Bonjour (ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt), succède à Jacques Teyssier d'Orfeuille.

Patrick Butor (ministère de l'Intérieur), succède à Viviane Apied (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie).

OPÉRATEURS DE LA NORMALISATION

Jean-François Balajé, Bureau de normalisation du pétrole (BNPétrole).

Laurent Houillon, Bureau de normalisation des industries textiles et de l'habillement (BNITH).

Catherine Lubineau, Union de normalisation de la mécanique (UNM), succède à Philippe Contet.



Stéphane Dupré La Tour



Gérard Boivin

Nominations à la tête du CCPN

En novembre 2016, les membres du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation (CCPN) ont acté la nomination de **Stéphane Dupré la Tour** en tant que **président** et de **Gérard Boivin**, en tant que **suppléant**, jusqu'à l'échéance de leur mandat d'administrateur, soit respectivement fin juin 2019 et fin juin 2018.

Stéphane Dupré la Tour, délégué normalisation du groupe EDF, et Gérard Boivin, président de la commission alimentation santé de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) et président du Comité stratégique (CoS) Agroalimentaire, font tous deux partie des représentants des entreprises au conseil d'administration d'AFNOR.

Ils succèdent respectivement à Claude Breining et à Henry Halna du Fretay, dont le second mandat est arrivé à échéance en 2016. Autre nomination au CCPN actée en 2016, celle de **Bruno Costes** pour représenter les collectivités locales. Bruno Costes est directeur environnement et affaires publiques d'Airbus, maire de Pibrac (Haute-Garonne) et président de la commission voirie de Toulouse Métropole, également président du Comité stratégique (CoS) Environnement et responsabilité sociétale.

« Demain »

AFNOR est née au XX^e siècle, mais se positionne sur tous les sujets de demain : blockchain, internet des objets... Au tour des technologies disruptives de poser leur cadre de développement !



Isabelle Rimbart
directrice adjointe d'AFNOR Normalisation



Une partie des lauréats 2016 réunis à Paris.

PRIX AMPÈRE ET OR NORMES

AFNOR distingue 14 personnalités

Mercredi 22 juin, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui fêtait ce jour-là son 90^e anniversaire, AFNOR a remis un prix à quatorze personnalités ayant consacré une partie de leur carrière à s'impliquer dans la normalisation volontaire. Onze ont reçu le prix Or Normes et trois le prix André-Marie Ampère, réservé au domaine des électrotechnologies.

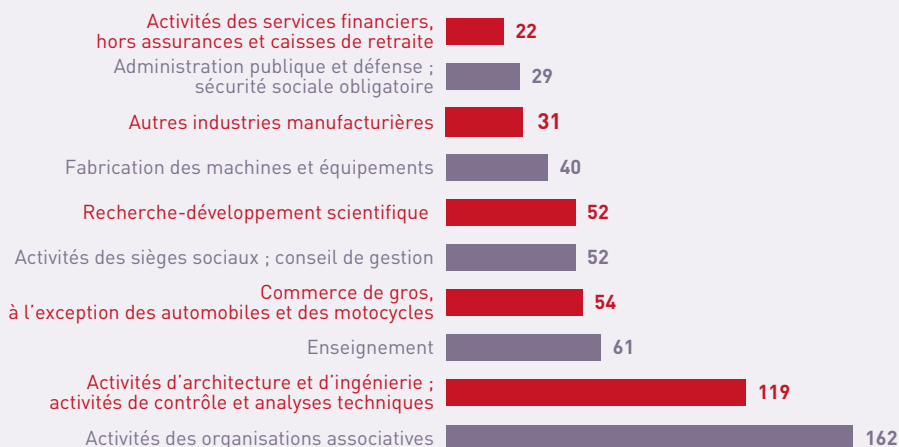
ADHÉSION

Membres adhérents AFNOR : qui sont-ils ?

Les membres adhérents d'AFNOR sont au cœur d'un véritable **centre d'intelligence économique**. Convaincus de l'intérêt de co-construire les normes volontaires qui fixent les bonnes pratiques de leur secteur d'activité, ils sont **en avance de phase**. PME, ETI, grand groupe, syndicat professionnel, collectivité locale... Toutes les organisations peuvent adhérer à AFNOR et être ainsi associés aux orientations et décisions de l'association.

Mais quels sont les secteurs d'activité les plus représentés au sein du réseau des adhérents ? **Les organisations associatives** (associations de personnes physiques, d'entreprises, syndicats professionnels, fédérations professionnelles...) arrivent en tête du classement avec 162 membres. **L'ingénierie, les bureaux d'étude et les laboratoires** viennent en seconde position et regroupent près de 119 membres. Le secteur de **l'enseignement** est également bien représenté avec 61 membres. Au total, les 10 premiers secteurs d'activité (voir schéma) regroupent 70 % des adhérents titulaires, les 30 % restants étant répartis dans 53 secteurs d'activités.

LES 10 SECTEURS D'ACTIVITÉ LES PLUS REPRÉSENTÉS*



* Selon classification NAF.



6 616

abonnés au portail
enseignants.afnor.org



PROSPECTIVE

Lancement de la stratégie française de normalisation 2016-2018

L'année 2016 a vu s'ouvrir une nouvelle période pour AFNOR, avec la parution de la stratégie française de normalisation 2016-2018. Un document-clé qui offre une vision panoramique des défis que les acteurs de la normalisation volontaire vont devoir relever, et propose des pistes d'action concrètes. Pour élaborer cette stratégie française, le Comité de coordination et de pilotage de la normalisation (CCPN), organe-clé de la gouvernance du système français de normalisation, a conduit une réflexion autour de deux grandes idées : la digitalisation de la société et l'économie numérique d'une part, le climat et l'environnement d'autre part.

Garantir un niveau nécessaire d'interopérabilité et de sécurité, intégrer d'emblée le big data dans les réflexions, réduire la dépendance technologique ou encore garantir un fonctionnement minimal en situation dégradée apparaissent comme des enjeux majeurs pour le volet de digitalisation

DES ACTIONS PRIORITAIRES

Neuf actions ont été identifiées pour mettre efficacement en œuvre la stratégie de normalisation 2016-2018 :

- répondre aux **attentes de la société**, des citoyens, des usagers et des consommateurs ;
- accompagner la **compétitivité des filières** et la performance de l'économie française ;
- renforcer l'**efficacité** du système français de normalisation ;
- mobiliser les **parties prenantes** et les partenaires ;
- répondre aux **besoins et demandes** des acteurs de la normalisation ;
- développer des **synergies** entre la normalisation volontaire et les marchés publics ;
- faire alliance avec les organismes développant des **documents de référence** ;
- mentionner l'importance de la défense de la **langue française**, vecteur d'influence ;
- renforcer l'efficacité de l'action collective des **acteurs français** dans la normalisation européenne et internationale.

de la société et économie numérique. Quant aux réflexions sur le climat et l'environnement, elles ont permis d'identifier la normalisation volontaire comme un des outils pertinents et adaptés pour accompagner, entre autres, la mise en œuvre de la **stratégie nationale bas-carbone** et accompagner la **transition énergétique**. La normalisation volontaire doit également contribuer à **simplifier les concepts** dans ces domaines.

La stratégie française de normalisation 2016-2018 se décline en huit grands domaines d'action transversaux :

- **transition énergétique**
- **silver économie**
- **économie circulaire**
- **numérique**
- **villes durables et intelligentes**
- **usine du futur**
- **économie collaborative et économie du partage**
- **services**

Pour chacun d'entre eux, la stratégie pose le **contexte et les enjeux prioritaires**, rappelle les **éléments issus des réflexions** des parties prenantes françaises, et fixe des **objectifs à atteindre**. Par exemple, pour l'économie circulaire, elle suggère d'étudier le besoin de normaliser les concepts, la terminologie ou la caractérisation des déchets.

Par ailleurs, le CCPN a également identifié **cinq thèmes complémentaires** : les **nanotechnologies, la contribution à une alimentation sûre, saine et durable, les drones, les textiles nouveaux et nouveaux matériaux intelligents, la médecine du futur**.

POUVOIRS PUBLICS

Un nouveau contrat d'objectifs entre AFNOR et l'État pour 2016-2018

Signé début 2016, le nouveau contrat d'objectifs entre AFNOR et l'État tire parti des enseignements du contrat précédent qui couvrait la période 2011-2015 et intègre des préconisations du rapport confié en 2014 par le Ministre chargé de l'Industrie à Mme Evrard, déléguée interministérielle aux normes.

Ce contrat s'attache à prendre en compte les nouveaux défis auxquels le système français de normalisation français doit faire face, notamment pour mieux appuyer la dimension stratégique de la normalisation. Il fixe un certain nombre d'actions visant à accompagner, sur le plan de la normalisation, les initiatives gouvernementales, structurantes pour l'économie, comme l'industrie du futur, ou la diffusion du numérique..

Trois axes stratégiques ont été définis pour le contrat d'objectifs pour la période 2016 - 2018, déclinés en 14 actions concrètes :

- **renforcer l'utilisation de la normalisation volontaire comme levier de compétitivité et de croissance ;**
- **accroître la performance du système français de normalisation pour encore mieux défendre les intérêts français sur les scènes européenne et internationale ;**
- **conforter la gouvernance d'AFNOR au bénéfice de ses missions d'intérêt général.**

UNE PREMIÈRE ANNÉE BIEN REMPLIE

En 2016, première année de mise en œuvre du contrat d'objectifs, plusieurs actions ont été réalisées. Parmi les plus significatives :

- lancement d'une **enquête de satisfaction** sur les activités d'AFNOR dans sa mission d'orientation et de coordination (réalisée du 16 juin au 1^{er} juillet 2016) ;
- mobilisation des acteurs du CoS Information et communication numérique autour de la thématique de l'**industrie du futur** ;
- réalisation d'un état des lieux des acteurs de la recherche dans les travaux de normalisation, en particulier des **pôles de compétitivité** ;
- lancement du site **Norminfo** ;
- renouvellement de la **convention avec l'INPI** (Institut national de la propriété intellectuelle) ;
- diffusion d'une liste indicative des **normes d'application obligatoire**.

Représentation à l'INTERNATIONAL



Olivier Peyrat (à g.) et Zhi Shuping (AQSIIQ).

ASIE

Olivier Peyrat membre du comité d'experts en normalisation du gouvernement chinois

Lors de l'assemblée générale de l'ISO (Organisation mondiale de normalisation) organisée à Pékin en septembre 2016, Olivier Peyrat, directeur général du groupe AFNOR et vice-président aux finances de l'ISO, a été nommé membre du comité d'experts en normalisation du gouvernement chinois. Il lui apportera son expertise et sa connaissance des rouages de la normalisation internationale. La collaboration franco-chinoise a déjà pris forme sur un grand nombre de sujets tels que la ville durable, le tourisme, la e-santé, l'agroalimentaire ou la silver économie.

AFNOR clôt un jumelage avec l'Azerbaïdjan

En mars 2016, AFNOR Normalisation, en association avec ses homologues britannique (BSI) et slovène (SIQ) et avec Expertise France (l'agence française d'expertise technique internationale), a clôturé un partenariat de deux ans avec l'Azerbaïdjan. Financé par l'Union européenne, ce jumelage, initié début 2014, visait à accompagner ce pays dans la modernisation de son système de normalisation pour le rapprocher du système de normalisation européen, afin de renforcer et de faciliter le partenariat commercial de l'Union avec l'Azerbaïdjan.

Plate-forme franco-chinoise sur les quartiers d'affaires durables

Suite à un contrat signé peu avant l'été 2016, AFNOR et son homologue chinois travaillent conjointement à une expérimentation de la norme française P14-010-1 dans deux quartiers d'affaires : Inovel Parc à Vélizy pour la France, et le Beijing Future Science Tech Park en Chine. À terme, l'objectif est de définir une norme commune traitant d'indicateurs pour évaluer la performance d'un quartier d'affaires durable et de porter ce projet au niveau international.

INFLUENCE

La France bien placée

Publié en juin 2016, le baromètre international de la normalisation présente la répartition à fin 2015 des responsabilités par pays et par grands thèmes au niveau européen (CEN et CENELEC) et international (ISO et IEC). À l'ISO, la France demeure dans le top 5 des pays les plus impliqués dans les travaux techniques. Elle occupe la 4^e place en nombre de comités techniques et de sous-comités dont elle détient le secrétariat, derrière l'Allemagne, les États-Unis et le Japon. À l'IEC, la France figure dans le top 3 des pays les plus impliqués. Elle est 2^e en nombre de secrétariats et 3^e en nombre de présidences. Au niveau européen, la France se place en 2^e position au CEN en termes d'implication dans les travaux techniques, et en 3^e position au CENELEC.



168 réunions internationales ont eu lieu en France



20 nouvelles responsabilités attribuées à la France



21 délégations étrangères reçues au siège d'AFNOR

1926 90 années hors norme
2016 L'institution

1926

Dépôt des statuts créant l'association AFNOR



1947

Création de l'ISO,

dont AFNOR est membre fondateur, représentant la France. Olivier Peyrat en est le vice-président aux finances de 2008 à fin 2016

1961

Création du CEN

(Comité européen de normalisation)

1984

Décret confiant à AFNOR la mission d'intérêt général relative à la normalisation

1985

Élaboration de la Nouvelle Approche

organisant l'articulation entre directives européennes et normalisation volontaire

1988

Création d'AFAQ

(Association française pour l'assurance qualité), présidée par Jacques Texier et dirigée par Olivier Peyrat

2004

Fusion entre AFNOR et AFAQ, donnant naissance au groupe AFNOR

2009

Décret désignant AFNOR comme animateur central du système français de normalisation, avec une triple mission

2014

Rapprochement AFNOR-UTE (Union technique de l'électricité)

« Crédible »

Les normes volontaires sont des outils de référence crédibles aux yeux des industriels et des consommateurs. Dans notre domaine, elles aident à concevoir des équipements sûrs et performants.

1926
2016
EN UN
MOT



Sébastien Rideau
groupe Rossignol,
adhérent AFNOR depuis 1978

SERVICES

AFNOR s'associe à l'Initiative conjointe sur la normalisation de la Commission européenne

Le 13 juin 2016 à Amsterdam, AFNOR a signé l'Initiative conjointe sur la normalisation, aux côtés des organismes européens et nationaux de normalisation et de diverses parties prenantes. Trente ans après sa définition dans l'Acte unique de 1985, la Commission européenne a estimé nécessaire de refonder politiquement le partenariat dit de la « nouvelle approche ». Cette stratégie consiste à prendre avantage de la normalisation volontaire comme outil de réponse aux exigences législatives et réglementaires, conduisant à l'harmonisation, au sein du marché intérieur européen, des règles techniques des produits. Avec cette Initiative, la Commission réaffirme cette « nouvelle approche » et l'étend aux services.

FORAGES

La France préside le comité technique européen

À l'été 2016, le CEN a créé un comité technique sur les forages d'eau et de géothermie. La France, à l'initiative de cette création, en a obtenu la présidence. Deux normes seront portées au programme des discussions européennes : la norme française X10 999 traitant des ouvrages de captage ou de surveillance des eaux souterraines réalisés par forages, et la norme X10 970 sur les sondes géothermiques verticales.

DÉVELOPPEMENT

AFNOR représentée à l'ISO/DEVCO

En 2016, Pascale Mienville, responsable du département Affaires internationales d'AFNOR Normalisation, a rejoint le groupe consultatif du président de l'ISO/DEVCO (Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement). La France fait désormais partie intégrante de ce groupe qui se réunit deux fois par an et qui aide le DEVCO à piloter la mise en œuvre du plan d'action pour les pays en développement en matière de normalisation (assistance technique, formations...).

Initiatives en faveur de la NORMALISATION VOLONTAIRE

CLIMAT

Parlez le même langage grâce aux normes volontaires

À l'occasion de la COP 22 organisée à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, AFNOR a relayé la campagne de l'ISO sur l'intérêt des normes volontaires pour cadrer les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique. Cette démarche a permis de sensibiliser les acteurs présents à un projet porté par la France : l'élaboration d'une norme volontaire internationale qui fixe un cadre pour évaluer les actions de financement vert. Au sein des instances d'AFNOR, le comité stratégique (CoS) Environnement et responsabilité sociale a élargi son champ d'actions afin de couvrir les sujets du changement climatique et de l'économie circulaire.



Les lauréats aux côtés de Patrick Bernard, président du Comité électrotechnique français (3^e à gauche) et Bruno Berken (AFNOR, à droite).

IEC 1906 AWARD

Les professionnels français récompensés

Le mardi 22 novembre a eu lieu dans les locaux d'AFNOR à Saint-Denis, la remise des prix de l'IEC 1906 Award. Neuf lauréats français, issus de diverses entreprises et organisations du secteur des électrotechnologies, ont été distingués pour leur engagement dans les travaux de normalisation volontaire. Une belle valorisation pour des acteurs qui contribuent quotidiennement à l'avancement des travaux internationaux.

AGROALIMENTAIRE

Deux études de faisabilité engagées

La thématique des nouvelles technologies appliquées au secteur agroalimentaire se développe. Une première étude sur une plateforme de partage d'information entre les consommateurs et les industries pour les denrées alimentaires a été engagée. Une seconde étude est également lancée sur la dématérialisation des résultats d'analyses en santé animale avec le ministère de l'Agriculture.

EAUX USÉES

L'apport précieux des normes volontaires

Depuis 2016, AFNOR Normalisation co-anime une plate-forme d'échanges sur la réutilisation et le recyclage des eaux usées en Occitanie. Objectif : capitaliser sur les retours d'expérience, identifier des pistes d'évolutions normatives et soutenir les actions de développement à l'international des technologies et services français. La plate-forme est sous maîtrise d'ouvrage du Pôle de compétitivité EAU, avec l'appui des clusters WSM, Swelia, Ea, des agences régionales de l'innovation Transferts et Madeeli, avec les compétences d'AFNOR Normalisation. Les premiers livrables sont attendus courant 2017.

ÉVÈNEMENT

Programme Jeunes professionnels des électrotechnologies

La deuxième édition du PJPE, créé en 2015, s'est déroulé le 1^{er} et 2 juin dans les locaux d'AFNOR. Cet événement est destiné à créer, au niveau français, une communauté autour de la normalisation volontaire dans le domaine des électrotechnologies. En rejoignant ce programme, les 24 participants ont eu l'opportunité de découvrir les enjeux et le fonctionnement de la normalisation ainsi que d'échanger avec des parties prenantes du domaine.

« Réseau »

Depuis 90 ans, AFNOR est un réseau social incontournable ! De par ses activités et la variété des thématiques couvertes, AFNOR met en relation des acteurs d'horizons divers.

1926
2016
EN UN
MOT



Fabienne Ramirez
responsable développement
chez AFNOR Normalisation

PUBLICATION

Étude d'impact économique de la normalisation 2016

En février 2016, les résultats d'une étude mesurant l'impact de la normalisation volontaire sur l'économie ont été présentés au Palais Brongniart à Paris, en présence d'un invité de marque : Scott Steedman, directeur du BSI, homologue britannique d'AFNOR. Publiée en janvier 2016, cette étude menée par le cabinet BIPE pour le compte d'AFNOR prenait pour la première fois en compte des variables liées à la consommation réelle de normes (achats de normes, nombre d'acheteurs) et au processus de production de normes (nombre d'entreprises parties prenantes des commissions de normalisation). Le BIPE a ainsi croisé les données économiques provenant de 2 099 entreprises de tous secteurs ayant participé à la normalisation depuis 2005. Le constat est sans appel : loin de leur mettre des bâtons dans les roues, la normalisation est un vrai plus pour l'activité économique des entreprises qui s'y impliquent. Trois chiffres le montrent : le taux de croissance annuelle du chiffre d'affaires est supérieur de 20 % chez les entreprises parties prenantes des commissions de normalisation, leur taux d'export est de 19 % supérieur, et l'utilisation des normes volontaires apporte chaque année 15 milliards d'euros à la production française.



PARTENARIAT

AFNOR et INPI sur la même route

Fin 2016 et après trois années de collaboration fructueuse, AFNOR et l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) ont décidé de renouveler leur partenariat. En effet, le bilan est positif. Près de 300 personnes, entreprises et acteurs de l'innovation ont été formés à la complémentarité entre normes volontaires et brevets. Pour les deux partenaires, les objectifs sont clairs : répondre aux besoins des entreprises pour intégrer, au plus tôt la normalisation volontaire et la propriété intellectuelle dans leur stratégie de développement.

NORM'INFO

Suivre et participer à la vie des normes

Depuis janvier 2016, AFNOR propose une plateforme rénovée pour aider les entreprises, administrations, associations de consommateurs et ONG à suivre et participer à la vie des normes volontaires. Gratuit et personnalisable, Norm'info est un moteur de recherche en ligne offrant à tout acteur, investi ou non dans la normalisation, un moyen unique, simple et pratique, de suivre et de participer, en temps réel, à la vie des normes volontaires françaises, européennes et internationales, quel que soit leur stade d'élaboration (projet en développement, en enquête publique, en révision...). Au cours de l'année, des tutoriels vidéo ont vu le jour sur la participation aux enquêtes publiques, la recherche d'une norme en particulier, etc. www.norminfo.afnor.org



Nouvelles NORMES VOLONTAIRES

MÉDIATION SOCIALE

Une première norme volontaire française pose le cadre

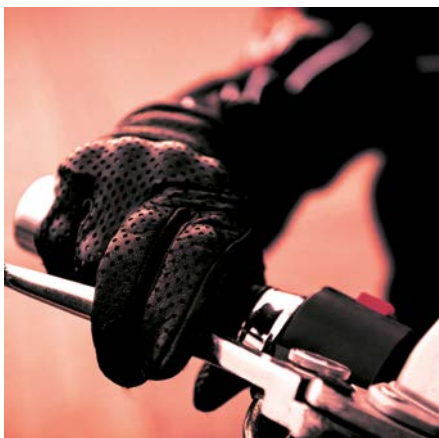
Le métier de médiateur social ne disposait jusqu'à présent d'aucun cadre de référence. Depuis décembre 2016, c'est chose faite avec la publication de la première norme volontaire française AFNOR X 60-600. Fruit d'un an de travail, la norme fournit un cadre déontologique et des lignes directrices communes sur les modalités d'intervention sur le terrain. Elle offre ainsi une série de points de repères aux intervenants pour guider leurs pratiques, aux médiateurs eux-mêmes, mais aussi à leurs employeurs et aux pouvoirs publics.



COSMÉTIQUES BIO

Plein fard sur la norme volontaire internationale

De quels types d'ingrédients sont composés les cosmétiques « bio » et « naturels » ? Qu'est-ce qu'un ingrédient revendiquant l'un ou l'autre de ces adjectifs ? Depuis avril 2016, la norme volontaire ISO 16128-1 apporte des réponses concrètes. Destinée aux fabricants, elle leur fournit des règles de l'art communes et des lignes directrices relatives aux définitions applicables aux ingrédients cosmétiques naturels et biologiques.



ÉTHIQUE

Une norme volontaire contre les risques de corruption

En octobre 2016, l'ISO a publié une nouvelle norme volontaire internationale (ISO 37001) donnant aux entreprises soucieuses d'éthique un mode d'emploi pour favoriser la transparence et se prémunir de toute forme de corruption. La France a participé activement à l'élaboration de cette norme dotée de la structure des grandes normes de management comme l'ISO 9001 sur la qualité et l'ISO 14001 sur l'environnement.

BONNES PRATIQUES

L'excellence de service, une histoire de norme

Publiée en janvier 2016, la spécification technique européenne CEN/TS 16880 propose dans un esprit d'excellence de service des recommandations ainsi que des bonnes pratiques concrètes pour « enchanter » le client. Le tout, suivant deux principes : un management de l'organisation centré sur le client à toutes les étapes de son parcours, et une exigence de satisfaction des collaborateurs. Elle est le fruit de travaux consensuels menés par le CEN et réunissant seize pays dont la France.

GANTS DE MOTO

Une norme pour une sécurité optimale

Le 20 septembre 2016, un décret et un arrêté ont rendu obligatoire le port de gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et, à ce titre, revêtant le marquage CE. Pour être marqué de ce précieux sésame, le gant doit être testé en laboratoire. La norme volontaire européenne EN 13594, révisée en 2016, délivre une méthodologie pour ces tests de résistance. Un outil indispensable pour les fabricants et les distributeurs.

DATA CENTERS

Une norme pleine d'énergie

En avril 2016, l'ISO a publié la norme ISO/IEC 30134-2 qui fait du *Power Usage Effectiveness (PUE)*, l'indicateur de référence pour mesurer l'efficacité énergétique des centres de données informatiques dans le monde entier. Cette norme volontaire a été élaborée avec le concours des professionnels français, sous l'égide d'AFNOR, au sein du comité de normalisation CN39 sur les « écoTIC » dont le syndicat Gimelec assure la présidence.

HOMÉOPATHIE

Une qualification commune

Publiée fin 2016, la norme européenne EN 16872 délivre des critères en vue de garantir la qualité des soins homéopathiques délivrés par des médecins. Y compris sous l'angle de la formation. Elle permet aux professionnels en activité et aux futurs praticiens de disposer de pratiques et de méthodologies communes, du cadre déontologique ou encore d'identifier les compétences pré-requises.



VILLE DURABLE

La norme volontaire ISO 37101 en vedette à Quito

En octobre 2016, la norme volontaire internationale ISO 37101 « Développement durable au sein des communautés territoriales - Système de management pour le développement durable - Exigences et lignes directrices pour son utilisation » figurait au menu des échanges de la conférence de l'ONU Habitat 3 à Quito (Équateur). Engagée très tôt dans l'écriture de cette norme, AFNOR était du voyage pour en exposer les grandes lignes lors d'un événement organisé en marge de la conférence. Publiée à l'été 2016 par l'ISO, cette nouvelle norme internationale se présente comme un mode d'emploi pour aider les collectivités territoriales à déployer un système de management de l'aménagement durable.



GELÉE ROYALE

La première norme volontaire fait le b(u)zz

Depuis septembre 2016, une norme volontaire internationale donne des lignes directrices pour les professionnels de la gelée royale. Huit années de travail ont été nécessaires pour l'élaborer. Pour la première fois, elle définit objectivement ce qu'est la gelée royale. Par ailleurs, elle décrit des protocoles physico-chimiques et des méthodes d'analyses validées après une série de tests inter-laboratoires menés au sein du groupe de travail ISO.

SIGNALÉTIQUE

Des pictogrammes normalisés contre les risques d'avalanches

Fin 2016, de nouveaux pictogrammes ont fait leur apparition dans les stations de sports d'hiver. Sous l'égide d'AFNOR, des professionnels du domaine ont élaboré un document de référence (AC S52) délivrant un nouveau dispositif d'information sur le risque d'avalanches. Il informe ainsi les adeptes du hors-piste sur les niveaux de risques estimés par Météo France.

RSE

Crédibilité et reporting, deux modes d'emplois révisés

Fin 2016, deux outils de référence sur la responsabilité sociétale ont été mis à jour. La norme volontaire AFNOR XP X 30-027 aide les professionnels à rendre crédible leur démarche en la matière. Sa nouvelle version propose des démarches d'auto-évaluation et d'auto-déclaration. Elle est assortie du guide AFNOR X 30-024 révisé, accompagnant les organismes tiers indépendants dans leur mission de vérification des exercices de reporting extra-financier.

JOUETS

La norme joue le jeu

Bien des jouets existent sur le marché, mais encore faut-il qu'ils soient adaptés à l'âge de l'enfant. Publiée en juillet 2016, la spécification technique EN/ISO/TR 8124-8 expose de façon très synthétique les aspects liés au développement moteur et cognitif ainsi que le comportement des enfants par tranches d'âge (par exemple de la naissance à 4 mois, ou de 4 à 8 mois) et y associe une description et des exemples de jouets appropriés.



1959

Les signaux et marquages de sécurité (NF ISO 3864-1)

1966

Les caractéristiques des parpaings (NF EN 771-3)

1967

Les dimensions du conteneur maritime (NF ISO 668)

1970

Le format de papier A4 (NF EN ISO 216)

1976

Les culots d'ampoule (NF EN 60061-1)



1985

Le préservatif masculin (NF EN ISO 4074)

1987

Le management de la qualité (NF EN ISO 9001)

1995

Les caractéristiques des cartes bancaires (ISO/IEC 7810)

1996

Le management de l'environnement (NF EN ISO 14001)

2000

L'ancrage des sièges auto pour enfant (NF ISO 13216-1)

2010

La responsabilité sociétale (NF ISO 26000)

NUISANCES

Les écrans anti-bruit dans la norme

Installés au plus près des nuisances, les écrans anti-bruit permettent d'atténuer efficacement les bruits du trafic routier. La norme volontaire européenne EN 1793-5, révisée en mai 2016, fournit une méthode d'essai permettant aux fabricants de mesurer les performances de ces équipements en conditions réelles d'utilisation. La révision de cette norme a été menée par un groupe de travail européen animé par la France. La commission de normalisation du BNTRA (Bureau de Normalisation des Transports, des Routes et de leurs Aménagements, par délégation d'AFNOR) a activement participé à ces travaux.

RADIOFRÉQUENCES

La norme sur les ondes

Antennes hertziennes, téléphones portables... Ces équipements utilisent une ressource rare et convoitée pour acheminer des informations : les hautes fréquences radioélectriques. Publiée en avril 2016, une nouvelle version de la norme internationale IEC 60215 délivre des exigences pour la sécurité des installations et des professionnels. Elle énonce notamment les principes de sécurité incontournables, les conditions de fonctionnement des équipements et les exigences pour parer aux différents risques.



ÉLECTRICITÉ

Une nouvelle version pour la norme NF C 17-200

Après deux ans de travaux menés avec les professionnels du secteur et leurs syndicats, AFNOR a publié en 2016 une nouvelle version de la norme volontaire C 17-200 sur les installations électriques extérieures. Texte-phare pour les collectivités et les équipementiers du secteur, elle couvre de nouvelles installations comme les fontaines à eau et les infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

L'exemple des salles d'arts martiaux

Le ministère chargé des sports a abrogé le texte réglementaire régissant les salles d'arts martiaux, pour la remplacer par la norme volontaire AFNOR P90-209, publiée en septembre 2016. Un bel exemple de simplification administrative, au bénéfice du « droit souple ». Cette norme définit des exigences techniques de sécurité, d'hygiène, d'éclairage pour la conception, l'aménagement et l'utilisation de ces salles.



AÉRONAUTIQUE

Atterrissage en douceur pour l'EN 9100

Véritable sésame auprès des grands donneurs d'ordres de la filière aéronautique-spatial-défense, la nouvelle version de la norme volontaire EN 9100 a été finalisée en 2016 et publiée début 2017. Au-delà des enjeux de qualité des produits et services, de sûreté, de respect des délais, de maîtrise des coûts sur toute la chaîne d'approvisionnement, l'EN 9100 version 2016 renforce la dimension stratégique de la qualité au sein des organisations sous l'impulsion de l'ISO 9001 version 2015 dont elle en reprend la structure et les exigences.

« Connaissance »

AFNOR est un temple de la connaissance ! Quelle que soit la thématique, il y a forcément un collaborateur pour vous en parler. Cette expertise est continuellement enrichie par les échanges avec les professionnels français et internationaux.

1926
2016EN UN
MOT

Philippe Magnabosco
chef de projet chez AFNOR
Normalisation

VAPOTAGE

Une norme pour caractériser les émissions gazeuses

La France continue d'être en pointe en matière de cigarette électronique en développant, par la normalisation volontaire, des outils pour améliorer la sécurité des vapoteurs. Après un document sur le matériel et un autre sur les e-liquides, un troisième détermine des méthodes d'essais pour caractériser les émissions gazeuses. Publiée en juillet 2016, la norme AFNOR XP D90-300-3 définit la composition des deux e-liquides de référence et quelles cigarettes électroniques utiliser pour réaliser les tests en laboratoire avant de mettre les produits sur le marché.

ANALYSE SENSORIELLE
EN LABORATOIRE**Des méthodes communes**

Depuis juin 2016, les laboratoires spécialisés dans l'analyse sensorielle ont à leur disposition une nouvelle norme volontaire internationale, ISO 13299, qui décrit in extenso les sept méthodes principales utilisées dans cet exercice. Le texte propose une description exhaustive de la méthodologie générale du profil sensoriel et annexe les sept différents protocoles possibles ainsi que les analyses statistiques s'y référant. Tous les laboratoires du monde disposent ainsi d'un seul et même guide de travail, donnant des lignes directrices approuvées par consensus.

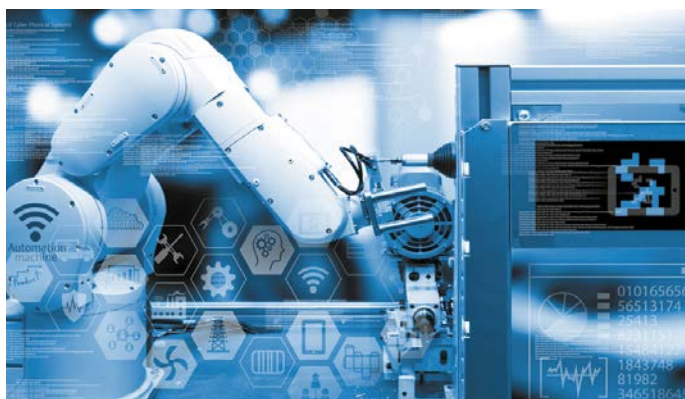
Nouvelles PERSPECTIVES



ACHATS RESPONSABLES

Dernière ligne droite pour l'ISO 20400

Plusieurs étapes-clés se sont enchaînées depuis le lancement du projet de norme ISO 20400 sur les achats responsables, en septembre 2013. Entre fin 2015 et début 2016, tout un chacun a pu le commenter lors de la phase d'enquête publique. Après ces consultations nationales et des réunions de concertation sur les commentaires émis, les professionnels de tous les pays rassemblés au sein d'un comité technique ISO se sont mis d'accord sur un texte définitif. Publication : avril 2017.



INDUSTRIE DU FUTUR

La normalisation répond à l'appel

En avril 2016, lors d'un comité de pilotage du plan gouvernemental, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a souligné la dimension stratégique de la normalisation volontaire pour le déploiement de l'Industrie du futur en France. En réponse, AFNOR a créé en juillet 2016 un groupe de projet en collaboration avec l'Alliance pour l'industrie du futur. Réunissant entre autres des industriels de la construction, des transports, ce groupe est chargé de construire les solutions normatives volontaires de demain pour soutenir l'industrie du futur et ses neuf axes de développement (voir encadré ci-dessous). Fin septembre, un premier point d'étape sur la thématique centrale « usine du futur » a été adressé au ministre et à son secrétaire d'État chargé de l'industrie.

NEUF AXES DE TRAVAUX POUR LA NORMALISATION VOLONTAIRE

- **chaîne de contrôle non-destructif** et intégration à la chaîne de production : faisabilité de l'automatisation en fonction des méthodes, big data ;
- **chaîne numérique de production** : cybersécurité, formats, interfaces, ontologie ;
- **fabrication additive** : poudres/pâtes, pièces finies, santé sécurité au travail ;
- **robots industriels, collaboratifs et réalité augmentée** : critères mesurables et limites acceptables des chocs entre l'homme et le robot ;
- **efficacité énergétique** et empreinte environnementale des entreprises ;
- utilisation des **matériaux composites** et des nouveaux matériaux ;
- **économie circulaire** ;
- **organisation, ordonnancement, logistique** ;
- **place de l'Homme** dans l'usine du futur.

INGRÉDIENTS ALIMENTAIRES NATURELS

Un projet de norme mondiale

Un premier projet de norme volontaire internationale délivre les définitions et critères techniques permettant de considérer un ingrédient alimentaire comme naturel. Objectif : faciliter les relations interentreprises sur toute la chaîne de distribution. Soumise aux commentaires des Français à l'été 2016, la norme est attendue pour fin 2017.



RSE ET AGROALIMENTAIRE

L'ISO ouvre le débat

En octobre 2016, l'ISO a ouvert un nouveau chantier sur proposition de la France, pour recueillir des bonnes pratiques de développement durable dans l'agroalimentaire. L'enjeu est de définir un document partagé à l'échelle planétaire. La France, en avance de phase sur ce sujet, a notamment présenté le document français élaboré en 2012 par les professionnels du secteur sous l'égide d'AFNOR. De nombreux pays ont voté en faveur de ces travaux internationaux et souhaitent y contribuer.

ASSAINISSEMENT

Une norme sur les toilettes

Un nouveau comité international a été créé fin 2016 à l'ISO sur les systèmes d'assainissement durables. Ces équipements ont l'avantage de pouvoir être installés dans des zones sans électricité et sans raccordement aux égouts, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'elles n'utilisent pas d'eau. Les professionnels français fabriquant ces toilettes et promouvant cette technologie nouvelle génération comptent sur une future norme ISO, développée dans le cadre d'un jumelage entre les États-Unis et le Sénégal. AFNOR a participé à la première réunion qui s'est tenue en octobre 2016 à Washington.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Optimiser les recharges grâce aux normes volontaires

En 2016, AFNOR Normalisation s'est attelé à la rédaction d'un document sur la recharge intelligente des véhicules électriques, avec divers acteurs du monde de l'automobile et de l'énergie, mais aussi des utilisateurs et des collectivités locales. Ce rapport délivre des recommandations pour favoriser le déploiement d'une infrastructure de recharge tenant compte des besoins de l'utilisateur, des périodes de creux et de pointes sur le réseau électrique. Ce rapport a été publié en janvier 2017.



CENTRES DE RELATIONS CLIENTS

Une future norme ISO à l'appel

Quelles actions entreprendre pour améliorer la qualité des activités d'un centre de relations clients ? La réponse tient en un sigle : ISO 18295. Cette norme volontaire internationale a été soumise à l'étape de l'enquête publique en juin 2016. Elle apportera des règles de déontologie au niveau international et encadrera ainsi un marché en croissance régulière.

FORMATION EN ALTERNANCE

Vers une norme volontaire française

En 2016, AFNOR a lancé les premiers travaux de normalisation sur la formation en alternance. Les acteurs du secteur membres de la commission AFNOR planchent pour définir un cadre d'application, fixer un cahier des charges et déterminer les grands principes de la norme. Cette initiative vise notamment à développer et accroître la visibilité de ce mode de formation de plus en plus prisé et facteur d'embauche pour les jeunes.

MANAGEMENT DE LA SÛRETÉ

La France aux avant-postes !

Comment protéger efficacement ses actifs contre les menaces ? À l'initiative de la France, un projet de norme volontaire internationale est en cours de développement pour structurer un modèle de management de la sûreté préventive. Cette initiative fait suite à une étude de besoin menée par AFNOR et ses partenaires entre décembre 2015 et juin 2016, mais également à des consultations lancées auprès d'organisations du secteur public et privé.

CACAO DURABLE

La normalisation, une pépite

Pour assurer une production de cacao soucieuse de respecter les principes du développement durable, les pays producteurs et consommateurs ont élaboré ensemble un projet de norme volontaire internationale. La future norme ISO 34101 est composée de trois parties : recommandations pour mettre en place un système de management de la durabilité, critères de durabilité, et exigences pour assurer la traçabilité des fèves récoltées. Tout un chacun a pu commenter ces trois volets à l'automne 2016. La future norme est attendue pour 2018.



« Découverte »

Derrière AFNOR se cache un univers insoupçonné, riche d'échanges, de partage, de rencontres. Qu'on soit client ou collaborateur, c'est une découverte quotidienne !

1926
2016
EN UN
MOT



Laëtitia Cronier
assistante du département
Vie associative d'AFNOR



BLOCKCHAIN

La normalisation volontaire à la rescousse

Le concept de blockchain fait de plus en plus parler de lui. Et comme tout concept émergent, il a besoin de définition et d'harmonisation. C'est là où interviennent les normes volontaires. Depuis décembre 2016, sous l'égide de l'ISO, des experts issus de seize pays planchent sur la question, avec le parti pris suivant : utiliser les normes volontaires pour dessiner les contours de cette technologie de rupture, encore bien nébuleuse pour les non-initiés. La France participe à ces travaux via AFNOR, qui a créé une commission de normalisation sur le sujet. Celle-ci sera ensuite partagée avec les autres pays, afin de bâtir un projet commun.



SILVER ÉCONOMIE

Qualité des soins pour personnages âgées : la France consultée

En mai 2016, la Suède a contacté AFNOR pour envisager la création d'un comité technique européen sur la qualité des soins à domicile et en hébergement pour personnes âgées. Objectif : élaborer un référentiel commun pour évaluer le niveau de qualité des prestations proposées. Très impliqués dans les travaux de normalisation nationaux sur la silver économie, les experts français et les pouvoirs publics ont répondu favorablement. À cette occasion, la commission AFNOR sur les établissements hébergeant des personnes âgées a été réactivée.

MARCHÉS PRIVÉS

La norme française revisitée

En octobre 2016, le projet de norme révisée NF P03-001, traitant des clauses administratives générales applicables aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés, a passé l'étape de l'enquête publique. Le processus de révision mené par la commission AFNOR en charge de ce sujet fut l'occasion de prendre en compte la réglementation relative à la lutte contre le travail dissimulé et la fraude au détachement, les entreprises groupées, les délais de paiement, les intérêts moratoires, la médiation ou encore l'assurance décennale. La norme volontaire révisée, très attendue par les professionnels du secteur, devrait être publiée fin 2017.

PRODUITS LIÉS À L'ÉNERGIE

En route vers l'éco-conception

À l'automne 2016, le CEN et le CENELEC ont acté la mise en place d'un groupe de travail commun pour élaborer des normes volontaires sur l'utilisation efficiente des matériaux dans les produits liés à l'énergie. Elles viendraient en appui de la directive européenne sur l'écoconception (2009/125/CE). Au niveau français, AFNOR a créé un groupe d'experts commun aux commissions « Outils d'aide au management » et « Normalisation environnementale pour les produits et systèmes électriques et électroniques ». De nombreuses parties prenantes françaises ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour s'impliquer dans ces nouveaux travaux.

GESTION DES DONNÉES

Un guide sur la sûreté de fonctionnement

En 2016, la commission de normalisation AFNOR « Sûreté de fonctionnement » a lancé l'élaboration d'un premier document de référence pour disposer de méthodes et modèles communs de collecte et d'exploitation des données. Incontournable dans le monde industriel, la sûreté de fonctionnement regroupe l'ensemble des activités destinées à produire des systèmes fiables, maintenables, disponibles et sûrs. Objectif premier : prédire les pannes et les risques. Ce projet pourrait, par la suite, faire l'objet d'une proposition de normalisation au niveau international, en l'occurrence à la Commission électrotechnique internationale (IEC).

COMPÉTENCES DOUANIÈRES

Un projet de norme finalisé

Entré en vigueur le 1^{er} mai 2016, le nouveau code des Douanes de l'Union européenne met en place, entre autres, un nouveau statut : l'opérateur économique agréé (OEA). Tout OEA devra prouver qu'il respecte des critères professionnels en matière douanière. Pour accompagner les professionnels, un projet de norme volontaire européenne (EN 16992) a été élaboré et détaille les compétences attendues des représentants en douane. Au printemps 2016, chacun a pu commenter ce projet. La publication de la norme est attendue pour avril 2017.



ÉNERGIE

Vers des travaux européens

Suite à la parution en 2015 du guide français FD X30-147 sur le plan de mesurage de l'énergie, la commission de normalisation AFNOR a proposé au CEN de lancer des travaux similaires au niveau européen. Différents pays ont été séduits et ont voté positivement. Créé en février 2016, le groupe de travail est présidé et animé par la France. Il développe une norme européenne basée sur le guide français.

« Préservation »

Normaliser, c'est préserver et pérenniser : préserver l'expertise des professionnels, pérenniser les pratiques industrielles et le savoir-faire français.

Une mission d'intérêt général au long cours !

1926
2016
EN UN
MOT



Aurélien Di Rienzo

directeur technique du SNCT,
adhérent AFNOR depuis 1941

Information et solutions AFNOR Éditions



« Expérience »

*Quel parcours en 90 ans !
Avec une telle expérience,
AFNOR peut envisager l'avenir avec
enthousiasme et sérénité.*

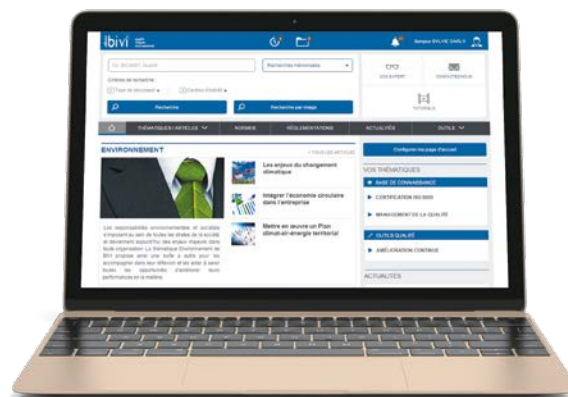
1926
2016
EN UN
MOT

Isabelle Sitbon
directrice d'AFNOR Éditions

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle bibliothèque en ligne

En 2016, AFNOR Éditions a développé de nouvelles solutions d'information et de veille normative. Parmi elles, « BiVi Environnement », dernière-née des bibliothèques en ligne. Avec « BiVi Qualité » et « BiVi Métrologie », ces bibliothèques permettent d'accéder à des normes et à des analyses d'experts, en détaillant tant le contenu que les principaux enjeux des thématiques traitées.



INNOVATION

De nouveaux outils 2.0

Dédié aux clients grands comptes, un tout nouveau **Webport**, portail sur-mesure d'accès aux textes normatifs et à la réglementation, a vu le jour en avril 2016. Ses fonctionnalités avancées lui permettent de répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques des grandes entreprises. Une nouvelle prestation majeure a été intégrée dans les différentes solutions d'abonnement : **Redlines+** le comparateur dynamique de normes volontaires. Une solution qui permet, en un seul clic, de visualiser les évolutions entre une nouvelle norme et sa version antérieure. Le service a rencontré un succès immédiat et compte à fin 2016 plus de 1 200 normes en version Redlines+.



CONTRATS

Une forte croissance à l'international

En 2016, AFNOR Éditions est désormais en capacité de distribuer la collection des normes du SAC (organisme de normalisation chinois) et de SAE International (normes américaines dans les domaines de l'automobile et l'aéronautique). Autre succès, deux appels d'offres mondiaux, lancés par des grands comptes industriels français, ont été remportés. Par ailleurs, au cours de l'année 2016, AFNOR Éditions a migré avec succès vers la nouvelle classification des normes internationales et a réindexé l'intégralité de ses collections pour améliorer la qualité de ses services.

EXCELLENCE

Une orientation client renforcée

Pour la période 2016-2018, AFNOR Éditions se dote d'une nouvelle politique intitulée « Viser l'excellence ». En 2016, les équipes ont développé une orientation client selon cinq axes prioritaires : simplification et optimisation du parcours client, gestion des réclamations, mesure de la satisfaction, plan de fidélisation, et meilleur ciblage des secteurs d'activités des clients. Une approche qui porte d'ores et déjà ses fruits, à en juger par la mesure de la prescription client (le taux de clients se disant prêts à recommander AFNOR Éditions). Cet indicateur a progressé de dix points de 2015 à 2016. 91 % se disent satisfaits (87,5 % en 2015).



118 000
normes vendues à l'unité



60
nouveaux livres et recueils de normes

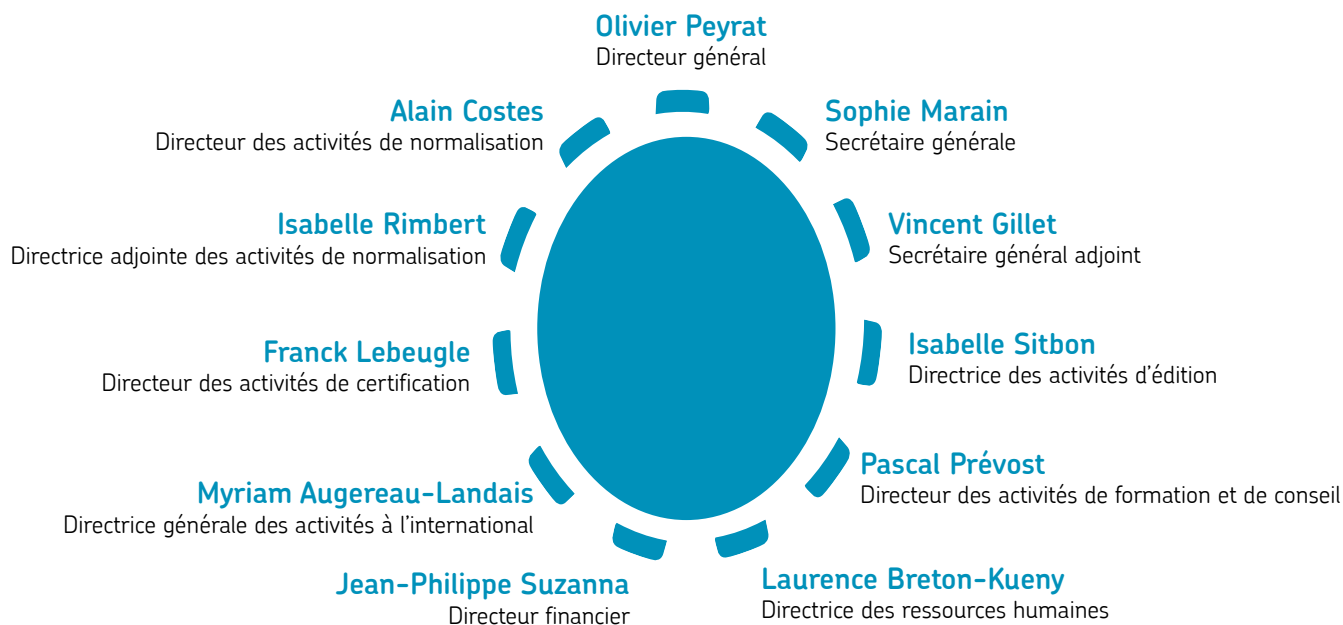


120 000
utilisateurs de solutions d'abonnement

VIE DE L'ASSOCIATION



Le comité exécutif (au 31/12/2016)



L'organisation juridique

AFNOR

association loi 1901
reconnue d'utilité publique

- Normalisation
- Services de documentations et d'informations professionnelles et techniques
- Adhésion

Coordination

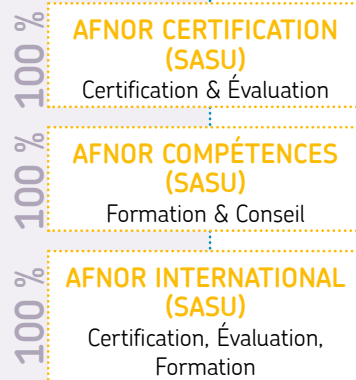
- Achats
- Finance
- Informatique
- Juridique
- Qualité
- Ressources humaines
- Services généraux

100 %

AFNOR DÉVELOPPEMENT (SASU)

Coordination

- Communication
- Développement, innovation et prospective
- Énergies
- Gestion des compétences et des expertises
- Marketing
- Représentations régionales
- Réseau international

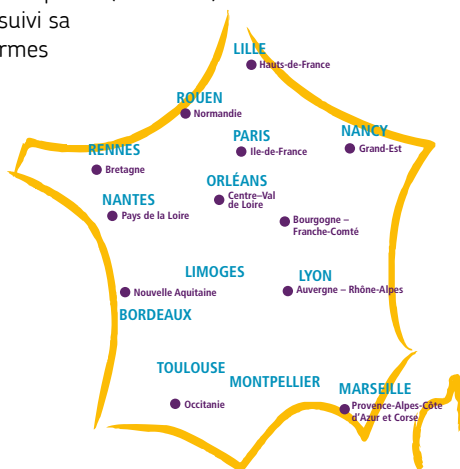


Vie des services TRANSVERSES

TERRITOIRES

Le réseau régional réorganisé

Le réseau régional du groupe AFNOR a fait évoluer son organisation suite à la création des nouvelles régions administratives. Une délégation régionale est présente dans chaque région de France métropolitaine. Elles offrent un ensemble de services de proximité à tous les acteurs socio-économiques de leur territoire : informations générales sur les normes volontaires et possibilité de les consulter, présentation d'outils utiles pour améliorer les performances des organisations... Les équipes sont à l'écoute des besoins, notamment des PME/TPE du tissu local. Dans la continuité de l'année 2015 animée par la publication des nouvelles versions des normes de systèmes de management qualité (ISO 9001) et environnement (ISO 14001), le réseau régional a poursuivi sa mission d'information sur la vie des normes volontaires. Des conférences et ateliers participatifs ont été proposés, pour partager les premiers retours d'expériences. Sur les thématiques de la performance énergétique, ou encore de la qualité de vie au travail, de nombreuses opérations collectives ont été proposées en direction des entreprises, en partenariat avec l'ADEME et/ou le réseau consulaire.



« Intense »

Du haut de ses 90 années, AFNOR est la colonne vertébrale d'un groupe qui ne s'essouffle pas. Energie, numérique, silver économie... Les sujets sont riches et l'activité intense.

1926
2016
EN UN
MOT



Sophie Marain
secrétaire générale d'AFNOR

ÉNERGIES

AFNOR Energies va de l'avant

Poursuivant le développement de son activité dans le domaine de la performance énergétique, AFNOR Développement a renforcé ses compétences dans l'évaluation des économies d'énergie avec l'obtention en septembre, par un collaborateur du département AFNOR Energies, d'un certificat CMVP (Certified Measurement and Verification Professional) émis par l'organisme EVO (Efficiency Valuation Organization). AFNOR Energies compte également un collaborateur détenteur, depuis décembre 2016, d'un certificat ISO 50001 de l'ICA (Institut de certification des auditeurs). L'activité d'audit énergétique a été développée en 2016, avec un excellent indice de la mesure de la prescription client (62,5 %). Les équipes ont animé dans différentes régions une douzaine d'ateliers d'information sur les normes volontaires et la réglementation ayant trait à l'efficacité énergétique. AFNOR Energies est également devenu partie prenante du programme ProSMEn, un programme agréé par l'État au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, et destiné aux entreprises et collectivités se lançant dans une certification ISO 50001. Par ailleurs, le département a participé aux salons nationaux Energy Time à Paris et Energy Class Factory à Lyon.



72
audits énergétiques
réalisés

COMPÉTENCES EXTÉRIEURES

Des auditeurs fidèles

Le département gestion des expertises et des compétences extérieures (DGECE) du groupe AFNOR a mené en 2016 une étude pour évaluer la satisfaction de ses auditeurs et dresser un état de la qualité des relations entretenues avec eux. Plus de 500 auditeurs y ont participé. Plusieurs conclusions ressortent : 96 % considèrent qu'il est important d'avoir un interlocuteur privilégié au DGECE et 84 % pensent que l'aide apportée pour monter en compétences participe de la bonne relation entretenue avec le groupe. Une note moyenne de satisfaction de 7,1 sur 10 en est ressortie, un résultat encourageant. 78 % des participants se disent « ambassadeurs AFNOR » et intéressés, pour 80 % d'entre eux, à l'idée d'intensifier leur collaboration. Les attentes exprimées ont été bien entendues : elles alimentent déjà un plan d'actions.

TROPHÉES

5^e édition du baromètre des collectivités

La 5^e édition du baromètre AFNOR de la qualité de l'accueil des collectivités locales a permis de constater une progression globale de la prise en charge des usagers et des relations nouées par téléphone, courrier et courriels. Sur le podium se sont distinguées les villes de Montpellier, Cannes, Vertou, Meylan, Vaux-le-Pénil et Saint-Julien-de-Concelles. Le conseil départemental de Moselle et la communauté de communes du Bassin de Pompey ont également été primés. Ce classement résulte d'une mesure réalisée par des citoyens-mystères. Il reflète la perception réelle des usagers à l'égard de la qualité de l'accueil de 200 collectivités participantes et constitue un état des lieux de la relation aux usagers en France.



Les représentants des collectivités lauréates réunis le 30 novembre à Lyon.

QUALITÉ

Des clients choyés

La politique qualité du groupe AFNOR, qui vise à améliorer l'orientation client de l'ensemble des collaborateurs, s'est traduite en 2016 par une progression marquée de la réponse aux appels téléphoniques, et une meilleure prise en compte des réclamations. Les nouveaux salariés sont désormais tous formés à la culture qualité du groupe, aux leviers de la satisfaction client et à l'amélioration continue. Plusieurs entités ont engagé des initiatives pour mieux comprendre le besoin client et adapter les prestations ; les fonctions transverses soutiennent cette démarche en s'appuyant sur la norme volontaire internationale ISO 9001 pour améliorer leur organisation et les services rendus aux entités.

JURIDIQUE

AFNOR dans le droit chemin

Le département juridique a apporté tout son concours au développement des activités du groupe AFNOR, notamment pour tisser des relations avec des partenaires. La défense du portefeuille des marques a une nouvelle fois été intense, avec l'ouverture d'une centaine de nouveaux dossiers contentieux. Les équipes ont également été mobilisées pour suivre l'avis de l'Autorité de la concurrence relatif aux activités de normalisation et de certification, ainsi que l'adoption du nouveau code des relations entre le public et l'administration.

« Endurance »

Pas d'essoufflement en 90 ans ! AFNOR est un coureur de fond qui tient la distance et privilégie les cycles longs pour offrir la meilleure réponse aux enjeux de chacun.

1926
2016
EN UN
MOT

Vincent Gillet

secrétaire général adjoint
d'AFNOR



BENCHMARK

La gamme Indiko s'enrichit

Indiko Performance environnementale, lancé fin 2015, a déjà été utilisé par plus de 500 professionnels en 2016. Outil de benchmark sectoriel et multi-sites, il délivre des indicateurs environnementaux simples et pertinents pour faire le point sur sa consommation d'eau ou de gaz, ou encore sur le niveau de déchets produits, en se comparant à d'autres entreprises de son secteur. Un outil simple et concret, efficace pour initier des actions.

Indiko Expérience client a vu le jour en 2016. Issu des travaux réalisés par le Cercle Performance des Organisations de la Fondation Paris-Dauphine, ce service d'étude en souscription aide à déterminer l'importance de chaque composante de l'expérience dans le ressenti du client, à évaluer la qualité de chacune d'elle. La première mesure de la qualité de l'expérience client a été réalisée pour le secteur bancaire. Les conclusions, ainsi qu'un livre blanc sur les enjeux de l'expérience client, sont disponibles sur <http://indiko.afnor.org>



COMMUNICATION

Une nouvelle galaxie digitale

En 2016, le groupe AFNOR s'est rendu mieux visible sur la Toile. D'un portail unique couvrant toutes les activités, le groupe est passé à cinq sites distincts. L'objectif était de proposer des espaces clairement définis pour chacune des activités et facilement accessibles pour les internautes nomades.

Le site www.normalisation.afnor.org présente ainsi les services d'AFNOR Normalisation et participe à la notoriété des normes volontaires créées par et pour les professionnels, en lien étroit avec le site www.norminfo.afnor.org.

Troisième de la famille, le site France Normalisation porte toute l'information relative à l'organisation du système français de normalisation : gouvernance, organisation, rôle des pouvoirs publics, portage à l'international, etc. Le site www.afnor.org, accessible en français et en anglais, est quant à lui devenu un « hub » donnant accès à toutes les offres commerciales du groupe, à toutes les manifestations et à diverses informations sur les grandes thématiques du moment et de demain pour le groupe, comme la qualité, la RSE, le numérique, l'énergie ou la silver économie. En parallèle, un site corporate présente les territoires d'intervention du groupe en France et à l'international, ses engagements sociétaux, les offres d'emplois et un espace dédié aux fournisseurs.



2016 est aussi l'année de l'ouverture de la page Facebook du groupe AFNOR, un excellent canal pour poursuivre le travail de pédagogie des normes volontaires et de la normalisation, en particulier pour les objets du quotidien. Avec Facebook, le groupe complète une présence digitale déjà bien établie sur les réseaux sociaux professionnels (*lire page 29*).

Vue des travaux de recherche en 3D sur les salles de formation de demain.



INNOVATION

De nombreux sujets à l'étude

Gestion des risques à l'international, satisfaction des auditeurs, perception de nos clients en France et à l'étranger, notamment à l'égard de la certification ISO 50001 sur la performance énergétique... Le département développement, innovation et prospective du groupe AFNOR a mené à bien plusieurs études en 2016. Un projet de recherche a également été réalisé avec les étudiants de l'École des Mines d'Albi, dans le cadre des missions innovations. Ils ont imaginé, et formalisé en trois dimensions, les salles de formation de demain !

1926 90 années hors norme
2016 Les marques

1941

Nouveau logo AFNOR



1953

Nouveau logo de la marque NF, créée en 1939 pour attester de la conformité aux normes



1985

Nouveau logo AFNOR



1989

Premier certificat AFAQ ISO 9001

1992

Lancement de la gamme NF Environnement

1993

AFNOR habilitée à délivrer l'écolabel européen

1995

Premier certificat AFAQ ISO 14001

1998

Délivrance du 10 000^e certificat AFAQ

2004

Lancement du label Égalité, dont AFAQ est distributeur

2008

Nouvelle identité visuelle du groupe



2011

Nouvel habillage graphique des marques du groupe



Activités des FILIALES

1926
2016EN UN
MOT

« Confiance »

C'est le fil rouge des métiers du groupe : parce qu'ils aident les organisations à s'approprier les normes volontaires, normalisateurs, formateurs, évaluateurs, auditeurs produisent de la confiance.

Pascal Prévost
directeur général
d'AFNOR Compétences

FORMATION ET CONSEIL

De beaux résultats

AFNOR Compétences a tourné la page de 2016 en enregistrant des résultats économiques en croissance et en dépassant ses objectifs de satisfaction clients : 56,5 % d'entre eux se sont déclarés « très satisfaits ». Deux bonnes nouvelles, soutenues par la méthode EFQM (évaluation 5*), à corrélérer avec l'augmentation de la confiance que nous accordent nos consultants-formateurs externes et un climat social amélioré, selon le baromètre interne réalisé auprès des équipes. En 2016, les effets de la réforme du dispositif de formation professionnelle ont continué de faire bouger le paysage et AFNOR Compétences a répondu présent. Outre l'enrichissement de sa gamme de formations éligibles au compte personnel de formation, AFNOR Compétences a adapté son offre pour répondre aux attentes croissantes de formations intraentreprises, segment qui a crû de 34 % en 2016. Plus largement, les stages à la carte sur les nouvelles versions des référentiels ISO 9001 et ISO 14001 ont remporté un franc succès. Notre filiale a également renforcé son expertise en formations techniques et en formations certifiantes en mesure et vérification de la performance énergétique. AFNOR compétences a également accentué la régionalisation de son offre : au-delà du centre de Paris, plus de 800 stagiaires ont été accueillis à Lyon en 2016, contre 250 il y a trois ans.



10 000
personnes formées
dont 800 à Lyon



200
formateurs



12
centres de formation
dans le monde

CERTIFICATION

Énergie, numérique, silver économie, le trio gagnant

L'année 2016 a été une nouvelle fois marquée par les logiques de transition sur les champs d'intervention historiques d'AFNOR Certification. Les équipes se sont fortement mobilisées pour accompagner leurs clients vers les nouveaux référentiels ISO de la qualité et de l'environnement, version 2015, puis leurs déclinaisons en aéronautique et automobile. Ateliers, guides, web-conférences, offres de transition sur mesure... Les solutions les plus adaptées ont été créées pour faire évoluer sereinement leurs systèmes de management.

La certification la plus prisée en 2016 a incontestablement été l'ISO 50001, sur le management de l'énergie. Les entreprises s'en emparent et observent, sur leurs factures de gaz ou d'électricité, des retours sur investissement rapides. Sur le champ du numérique, AFNOR Certification note un intérêt croissant des signes de confiance relatifs à la sécurité des systèmes d'information, à l'instar de l'ISO 27001. 2016 a aussi été l'année de la réflexion pour poser les bases de nouvelles offres de services. Des expérimentations ont été menées avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), portant sur des audits « Secure Cloud » pour le compte de grands groupes. AFNOR Certification a aussi contribué aux réflexions de la CNIL, sur les données personnelles, et de l'ARCEP, sur l'internet des objets et la qualité des réseaux.



Dans le domaine de la silver économie, les premiers labels Testé et approuvé par les seniors ont été délivrés à des produits de consommation. Ce dispositif est inédit en Europe : les produits sont testés par des consommateurs de plus de 60 ans et des ergothérapeutes.

« Signature »

L'association française de normalisation de 1926 est devenue un groupe dont la signature résonne fort, dans des métiers différents mais complémentaires, sans jamais s'user.

Franck Lebeugle
directeur général
d'AFNOR Certification



Une initiative sur le champ de la responsabilité sociétale est également à noter : la première évaluation d'un cabinet politique a été réalisée, en l'occurrence pour le cabinet du sénateur de l'Hérault Henri Cabanel. Le modèle d'évaluation, créé sur mesure sur la base de l'ISO 26000, sera affiné afin qu'il puisse être utilisé par d'autres organisations politiques volontaires.

AFNOR Certification a par ailleurs assumé son rôle d'opérateur de labels, que ce soit pour Origine France Garantie, propriété de Pro France, qui séduit de plus en plus, ou les labels d'État, comme l'ISR (Investissement Socialement Responsable), TEEC (Transition Énergétique et Écologique pour le Climat) et les reconnaissances en termes d'égalité professionnelle et de diversité, désormais réunis sous le dispositif Alliance.

D'un point de vue opérationnel, la régionalisation d'équipes commerciales s'est poursuivie, puisque les délégations régionales de Bordeaux, Nantes et Montpellier hébergent de nouveaux commerciaux. Cette volonté de se rapprocher de nos clients est aussi prolongée par un nouvel outil - nommé Opéra - dont l'usage a été généralisé pour resserrer les liens entre le client, l'auditeur et l'expert décisionnaire sur la certification. Cette amélioration considérable en présage d'autres : plus de 2 000 idées ont été proposées par les équipes d'AFNOR Certification, une démarche d'innovation participative engagée tout au long de l'année. Autant de pistes qui seront explorées pour refonder les services à destination des organisations et proposer de nouvelles offres innovantes.

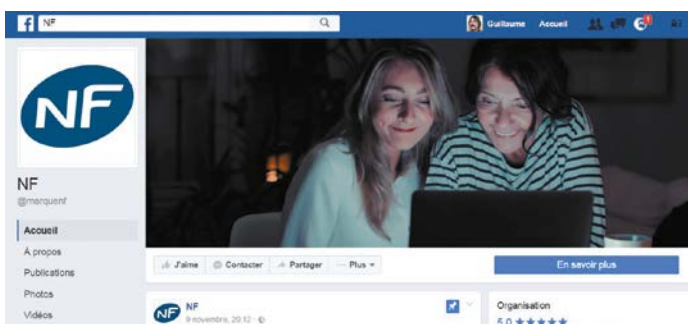
Enfin, une campagne de communication sur la certification NF Service a été initiée sur Facebook, pour toucher le grand public là où il s'informe. Vidéos, contenus pédagogiques et témoignages d'entreprises certifiées ont suscité l'intérêt de plus de 350 000 internautes. La démarche engagée continue !



60 000
sites certifiés
dans plus de 100 pays



1 750
auditeurs évaluateurs



Le cabinet du sénateur de l'Hérault Henri Cabanel reçoit son évaluation ISO 26000.

INTERNATIONAL

De nouveaux centres de compétences

Le groupe AFNOR a ajusté son organisation pour rayonner dans le monde entier grâce à de nouveaux centres de compétences bien identifiés.

Ainsi, **en Amérique**, le groupe se positionne sur le secteur pétrolier : aux États-Unis, un partenariat a été noué avec la société BQS qui propose des activités de formation, d'inspection et d'évaluation sous accréditation API (American Petroleum Institute) au Mexique, à Trinité-et-Tobago, en Colombie, en Équateur et au Chili.

En Asie, où AFNOR a fêté son 90^e anniversaire mi-septembre depuis Pékin, nos équipes développent des solutions sur les technologies de l'information. Elles sont présentes en Chine depuis 2005, s'appuyant sur des relations bilatérales bien établies en matière de normalisation, dans la lignée des accords signés avec le SAC (Standardization Administration of China, homologue chinois d'AFNOR) en 2013 et l'AQSIQ en 2014 sous l'égide des chefs d'État chinois et français Xi Jinping et François Hollande. Dans le domaine de la certification fondée sur des normes, des relations régulières ont également été tissées avec les autorités de certification chinoises CNCA et CCAA.

« Communauté »

En 90 ans, une large et belle communauté a essaimé autour des métiers d'AFNOR : une communauté d'experts, une communauté de valeurs, une communauté de forces vives à l'étranger.

1926
2016

EN UN
MOT



Myriam Augereau-Landais
directrice générale d'AFNOR International

En Europe, nos implantations développent des expertises nouvelles en matière d'énergies renouvelables, avec une certification sur les garanties d'origine proposée par Gutcert depuis l'Allemagne et l'ouverture outre-Manche d'une plateforme d'e-learning pour les professionnels de l'énergie. La prévention des risques est un autre enjeu fort, face auquel les équipes britanniques et françaises proposent des solutions pour renforcer la cybersécurité, structurer la gestion des actifs et anticiper les risques liés à la corruption.

À noter également l'acquisition de la société Berlincert, renforçant ainsi l'offre de services du groupe en certification de dispositifs médicaux au sens de la norme NF EN ISO 13485, marquage CE et tests de produits orthopédiques et de produits facilitant la réadaptation. Enfin, AFNOR Italia a obtenu l'accréditation nécessaire pour proposer des certifications dans le bâtiment.



La presse chinoise fait écho aux 90 années d'AFNOR.

A photograph of children playing in a grassy field, overlaid with a semi-transparent green filter. The text 'ENSEMBLE RESPONSABLES 2017-2020' is centered in white. A solid green horizontal line is positioned below the text, with a dashed green line just above it.

ENSEMBLE RESPONSABLES 2017-2020

En 2016, AFNOR s'est attelée à un projet fort : l'élaboration d'une nouvelle politique de RSE groupe, baptisée Ensemble Responsables, dont le déploiement commence en 2017 avec des objectifs à 2020. Cette initiative part du principe qu'en tant que source de confiance, grâce à son expertise des normes volontaires, il était naturel que le groupe s'applique à lui-même l'esprit de la RSE et formalise encore plus clairement son engagement sur ce terrain. Et cela, en suivant les recommandations de l'ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des organisations.

Dans une approche bottom-up caractéristique de la RSE, le groupe avait à cœur de faire participer ses collaborateurs et ses parties prenantes à la genèse de ce projet : Ensemble Responsables, par vous et pour vous ! Ainsi, en 2016, un questionnaire a été diffusé en interne pour sonder les attentes, et recueilli quelque 300 réponses. S'en est suivie une série d'ateliers réunissant 47 participants, ayant conduit à la formation d'un groupe de travail de 12 personnes. Un questionnaire a également été diffusé en externe, auprès de l'écosystème AFNOR, et mobilisé 62 répondants.

ENSEMBLE RESPONSABLES

2017-2020

Agir et décider en toute ÉTHIQUE

« Coulisses »

Depuis 90 ans, AFNOR agit dans l'ombre pour accompagner les organisations sur le chemin de la performance. Nous opérons en coulisses, certes, mais c'est la place du metteur en scène !

1926
2016
EN UN
MOT

Caroline Richard
responsable
développement,
AFNOR Éditions



Dans la politique de RSE du groupe, le projet « Ensemble responsables 2017-2020 » fait apparaître un nouveau volet sur l'éthique, aux côtés des volets bien-être des collaborateurs, environnement et ancrage territorial. Ce quatrième pilier

s'appuie sur la charte éthique d'AFNOR ainsi que sur sa doctrine relative à la prévention et la gestion des conflits d'intérêts, le tout sous le regard d'un comité d'éthique présidé par Dominique Hoestland (voir p. 37). Cette organisation en quatre piliers va permettre à AFNOR de déployer, à l'avenir, un reporting systématique et volontaire de ses actions de RSE dans le but d'alimenter un rapport de développement durable, au sens de l'article 225 de la loi Grenelle 2 de 2010 et de la directive européenne sur la RSE de 2014.

En première ligne des activités auxquelles AFNOR appliquera ces règles de conduite figurent les achats, au travers de la politique Achats du groupe, mise à jour en 2016 en intégrant des objectifs de RSE. AFNOR en a donné un avant-goût en déployant par exemple la plateforme d'achats Handeco, un outil qui accompagne la volonté d'augmenter la dépense allouée au secteur adapté. Plus largement, la responsabilité sociétale des fournisseurs est systématiquement évaluée lors des phases de sélection et de suivi des candidatures, à l'aide d'une grille de critères sociaux et environnementaux.

Contribuer au BIEN-ÊTRE des collaborateurs

1926
2016
EN UN
MOT

« Maison »

AFNOR est une maison où il fait bon vivre, aux fondations solides, porteuse de valeurs, faisant cohabiter bienveillance et exigence. Et comme toute maison, avec des fenêtres ouvertes sur le monde.



Laurence Breton-Kueny
directrice des ressources humaines

Un baromètre social instructif

Exercice mené tous les trois ans et dont 2016 constitue la troisième édition, le baromètre social consiste à inviter les collaborateurs à s'exprimer sur le climat social de l'entreprise (et la satisfaction qu'ils en tirent), l'exposition à différents facteurs de stress (charge de travail, management, implication au travail, ambiance de travail, etc.) en recensant les facteurs de protection et les facteurs de risque. Grâce à un questionnaire en ligne, l'enquête a recueilli plus de 63 % de participation. En ressort, notamment, le constat que les collaborateurs ont une image très positive de la valeur travail. Une trentaine de groupes de travail ont été constitués pour approfondir certains sujets et ont abouti à des plans d'actions par directions.

Travail à distance : un dispositif plébiscité

Le groupe AFNOR a poursuivi le déploiement de son dispositif de travail occasionnel à distance (TOAD), objet de deux accords de renouvellement en 2016. Ce dispositif permet aux collaborateurs éligibles de travailler sans être physiquement au bureau, pour concilier planning personnel et planning professionnel (à condition que ceux-ci soient compatibles). Il constitue pour l'employeur une composante de son plan de continuité d'activité. En 2016, la proportion de collaborateurs inscrits a franchi la barre des 50 % : 58 %, et 1 638 demandes déposées (contre 915 en 2015).

AFNOR, c'est du sport !

En 2016 encore, AFNOR a été représentée, à de nombreuses manifestations sportives, sur le maillot des collaborateurs et collaboratrices désireux d'associer travail et activité physique : en mars sur la course solidaire Soli'run, manifestation qui a réuni 27 participantes et fait l'objet d'un don financier ; en juin dans le cadre d'un tournoi de tennis de table inter-entreprises (18 participants),

Ensemble sur les réseaux sociaux

En 2016, AFNOR a formalisé sa stratégie de prise de parole sur les réseaux sociaux, en tant qu'entreprise, mais surtout par la voix de ses collaborateurs, au travers d'un programme baptisé « Ensemble sur les réseaux sociaux ». Ce dernier part du constat que les collaborateurs et collaboratrices incarnent le groupe auprès des communautés professionnelles qu'ils fréquentent en ligne, développant sa notoriété, son expertise et sa réputation, sur les réseaux sociaux B2B comme B2C (Facebook, LinkedIn, Twitter, Viadeo, Youtube, sans oublier le réseau Qualileo). En 2016, le groupe a mis au point une charte des réseaux sociaux définissant le statut d'ambassadeur, un guide pratique « Réussir son buzz au travail en 7 questions-réponses », un tutoriel vidéo, et une formation à la prise de parole sur les réseaux sociaux.



243

recrutements en 2016 en CDI, CDD, intérim, apprentissage ou stage, dont 6 sur le territoire de Plaine Commune et 18 en Seine-Saint-Denis

33

salariés RQTH* au 31/12/2016 contre 10 en 2005

* reconnaissance qualité de travailleur handicapé

L'aménagement extérieur en concertation

En 2016, un appel aux idées a été organisé pour aménager les espaces extérieurs du siège du groupe à la Plaine Saint-Denis. Les collaborateurs ont été invités à dessiner sur croquis le terre-plein idéal. En juillet, la terrasse jouxtant l'espace restauration rapide est ainsi passée de la théorie à la pratique, avec mobilier d'extérieur et massifs plantés, et en octobre, ce fut au tour de la cour intérieure séparant les deux principaux bâtiments.

Les gestes de premiers secours avec Global Heart Watch

En septembre, AFNOR a organisé une journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent face à l'arrêt cardiaque chez l'adulte, dans le cadre d'un mécénat avec l'association Global Heart Watch. Sur le site de la Plaine Saint-Denis, Yannick Gaucher, directeur des opérations et lui-même rescapé d'un accident cardiaque, a initié les collaborateurs aux gestes de réanimation par petits groupes. En septembre toujours, les collaborateurs ont eu la possibilité d'évaluer leur forme physique et de faire le point sur leurs habitudes de vie, par le biais d'un diagnostic et d'une restitution en toute confidentialité.



Préserver l'ENVIRONNEMENT

Lancement d'un contrat de performance énergétique

Déjà signataire de la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires, le groupe AFNOR, lui-même fournisseur de conseils et de services aux entreprises dans ce domaine, a rédigé en 2016 un appel d'offres destiné à sélectionner, en 2017, un prestataire de services multi-techniques avec clause de performance énergétique. Le prestataire sélectionné devra gérer les installations des bâtiments du groupe à Saint-Denis (plomberie, chaufferie, climatisation, etc.) de façon à afficher, en 2020, une consommation d'eau et d'énergie inférieure respectivement de 10 % et 20 % par rapport à la période courant de mai 2015 à avril 2016. Engagé sur trois ans, il sera rémunéré avec une partie des gains. Cette initiative fait suite à l'audit énergétique réalisé en 2015. Enfin, après un premier exercice effectué en 2011 sur l'année 2010, le groupe va se mettre en ordre de marche pour réviser son bilan carbone en 2018, sur une base volontaire.

Recyclage à tous les étages

En 2016, AFNOR a poursuivi ses actions de collecte sélective de déchets destinés au recyclage et d'objets inutilisés en vue d'un don humanitaire. Du 30 mai au 10 juin, une collecte de livres a permis de recueillir 432 ouvrages dans les délégations régionales de Bordeaux, Lille, Lyon et Saint-Denis, en partenariat avec le réseau Recyclivres, qui les revend et reverse une partie du prix à des associations œuvrant en faveur de l'éducation et de l'écologie. En septembre, sur proposition d'une collaboratrice, s'est déroulée une collecte de médicaments pour l'hôpital de Tanguéta (Bénin). Par ailleurs, la désormais classique collecte de bouchons en plastique a ramené 75 kg et cette année, une vingtaine d'ordinateurs ont été donnés à des associations locales dans le cadre du renouvellement du parc informatique.



Un Afnorien = un arbre planté

En juin, AFNOR a initié un partenariat avec Reforest'Action pour contribuer au reboisement, excellent moyen de stocker du CO₂, d'entretenir la biodiversité et d'aider à recharger les nappes phréatiques. Sur le mode un collaborateur = un arbre planté, le projet a recueilli de quoi financer 241 arbres sur de nouvelles parcelles ou des parcelles en restauration dans des forêts françaises.



241
arbres plantés
avec Reforest'Action

Limiter les transports

En 2016, le groupe AFNOR a poursuivi son programme d'animation de web-conférences, pour présenter ses produits et services à des publics distants qui, par la même occasion, n'ont pas à se déplacer pour prendre l'information et évitent d'alourdir leur empreinte carbone. La participation a crû par rapport à 2015, pour un nombre de présentations équivalent : 4 715 participants sur l'ensemble des 122 sessions, contre 2 756 sur 103 sessions en 2015.

Les consommations 2016

Périmètre : bâtiments de Saint-Denis (94 % des collaborateurs France)



PAPIER

Collecte sélective de vieux papiers :
34,91 tonnes
Production : **45 tonnes** déclarées à Ecofolio,
à 100 % issues de forêts gérées durablement
(+ 8 % par rapport à 2015)



ÉLECTRICITÉ

234 kWh/m² soit 4 282 921 kWh
(stable par rapport à 2015)



GAZ

50,56 kWh/m² soit 923 993 kWh
(- 13 % par rapport à 2015, hors cuisine)



EAU

Prélèvements sur le réseau : **9 642 m³**
(- 2 % par rapport à 2015)
Récupération d'eau de pluie
(pour les sanitaires et l'arrosage) :
231 m³ (+ 25 %)



ÉMISSIONS DE CO₂*

1 130 625 kg éqCO₂
(- 3 % par rapport à 2015)

* liées à la consommation de gaz et d'énergie

Favoriser le développement des TERRITOIRES

Congés solidaires avec Planète Urgence

Les collaborateurs AFNOR ont la possibilité de mener des missions de congés solidaires chaque année avec l'ONG Planète Urgence, pour aider des associations à travers le monde dans des projets éducatifs ou d'aide au développement économique. En 2016, deux départs ont été organisés à ce titre.

Euro 2016 : les normes s'exposent

Profitant de sa proximité avec le Stade de France, où ont convergé des milliers d'amateurs de football venus du monde entier pour l'Euro 2016, AFNOR a monté une exposition sur les grilles de ses



bâtiments dionysiens pour faire découvrir par l'absurde et l'humour ce que sont les normes volontaires. Les œuvres grand-format réalisées par le dessinateur Nestor Salas illustrent ce qui se passerait dans les matches de foot ou dans un stade si les buts étaient de taille différente, la pelouse trop haute, le stade mal éclairé... En somme, si les normes volontaires n'existaient pas. Une initiative originale qui, au-delà des grilles, perdure sur la Toile (<http://exposition.afnor.org>) et contribue à rendre tangible l'apport des normes volontaires dans notre quotidien.

Du travail de terrain avec Plaine Actions Entreprises

AFNOR s'est beaucoup investie dans Plaine Actions Entreprises, association présidée par sa secrétaire générale, Sophie Marain, et destinée à favoriser l'insertion locale des entreprises de la Plaine Saint-Denis et de leurs collaborateurs. L'année 2016 a été placée plus qu'habituellement sous le signe de la sécurité des biens et des personnes, suite aux attentats. Autre sujet important : l'Euro 2016 de football, sous l'angle des contraintes pour les entreprises et les salariés se rendant au travail non loin du Stade de France. Par ailleurs, AFNOR a renouvelé son partenariat avec l'intercommunalité Plaine Commune, en signant une nouvelle fois la charte « entreprise et territoire ». De quoi matérialiser l'ancrage d'AFNOR sur son territoire et son engagement à œuvrer pour l'emploi local, l'insertion, le lien avec les écoles du territoire, ou encore la vie des salariés à Saint-Denis.

Implication des collaborateurs en Seine-Saint-Denis

Désireux d'accompagner les jeunes de son territoire, au départ dans le département de Seine-Saint-Denis, puis plus largement en France, le groupe AFNOR soutient l'association NQT (anciennement « Nos quartiers ont des talents ») depuis 2008. En 2016, 30 collaborateurs se sont engagés à parrainer des jeunes diplômés. Depuis l'origine, 430 jeunes ont été accompagnés en Île-de-France et 225 ont trouvé un emploi. En parallèle, AFNOR poursuit sa politique d'accueil des collégiens de Seine-Saint-Denis pour leur faire découvrir le monde professionnel et les différents métiers du groupe. Des collaborateurs interviennent également auprès de l'association Proximité en apportant un soutien scolaire hebdomadaire à des élèves du territoire dionysien.

La Plaine en musique

En 2016, le groupe AFNOR a soutenu l'association les Trois Saisons de La Plaine Saint-Denis. Cette association a pour objectif d'offrir de la musique de qualité aux habitants et salariés de La Plaine Saint-Denis, où AFNOR a implanté son siège, et de proposer au sein d'écoles maternelles et primaires du quartier une initiation à la musique.

1926 90 années
2016 hors norme
Le quotidien

1952

Ouverture de la première délégation régionale AFNOR, à Nancy

1969

Emménagement au sein de la tour Europe à La Défense



1980

Parution du premier numéro d'*Enjeux*, le magazine de la normalisation



1992

AFAQ s'installe à Bagneux

2001

Déménagement d'AFNOR de La Défense à la Plaine-Saint-Denis, bâtiment inauguré par le secrétaire d'État Christian Pierret

2008

Parution du livre-anniversaire AFNOR : 80 années d'histoire

2009

Regroupement des équipes AFAQ et AFNOR à Saint-Denis

2016

Mi-temps et fête du comité d'entreprise pour les 90 ans d'AFNOR

Les ÉQUIPES

1 254 collaborateurs



1 024
France



230
international



36,5% 63,5%



Âge moyen :
42,8 ans



20
nationalités



26 mobilités
internes



33 personnes
en situation
de handicap



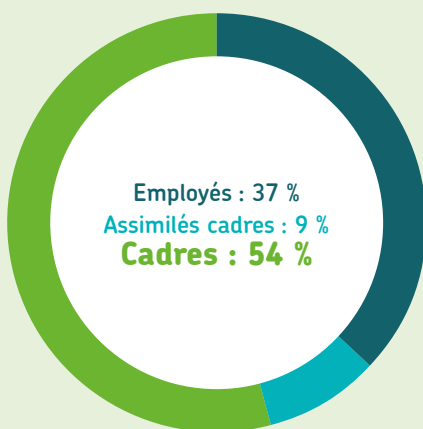
92,4 %
de CDI



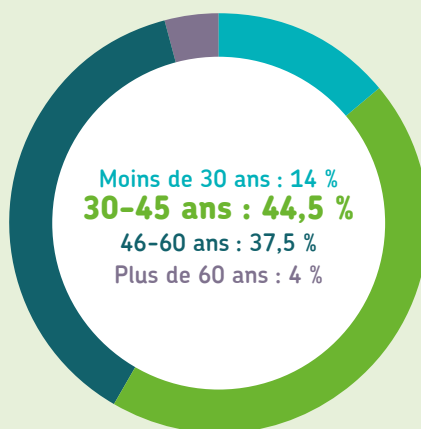
26 contrats
d'apprentissage

Ancienneté moyenne :
12,5 ans

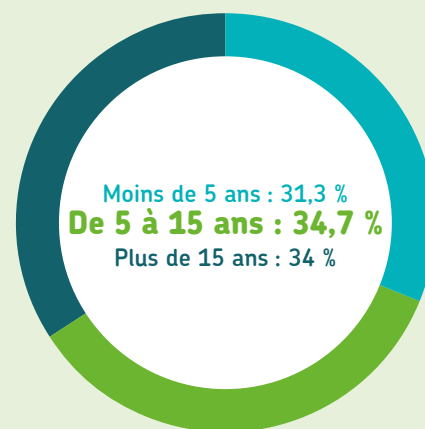
Répartition
par catégorie



Répartition
par âge



Répartition
par ancienneté





ACTEURS
ET VIE DU SFN
(SYSTÈME FRANÇAIS DE NORMALISATION)

Les acteurs de la NORMALISATION

AFNOR

AFNOR, en tant qu'instance centrale de la normalisation en France, recense les besoins en normalisation et mobilise les parties intéressées. Elle promeut les positions françaises aux niveaux européen et international. Elle organise une consultation publique en français sur chaque projet de norme française, européenne ou internationale ; homologue la version finale et l'intègre au catalogue national.

L'élaboration des normes est assurée par les bureaux de normalisation sectoriels (BNS) par délégation d'AFNOR et par AFNOR directement, dans les domaines pour lesquels il n'existe pas de BNS agréés :

- Agroalimentaire, Santé et action sociale
- Construction et cycle de l'eau - Génie industriel et environnement - Services, management et consommation
- Transport, énergie et communication
- Électrotechnologies.

« Veille »

AFNOR est un formidable outil de veille pour anticiper les évolutions de notre marché et toujours avoir un coup d'avance !

1926
2016
EN UN
MOT

« Rassurant »

En 90 années, AFNOR a accumulé un capital confiance sur lequel s'est bâti un monde plus sûr, plus rationnel et plus rassurant.

1926
2016
EN UN
MOT



Bernard Raspaud

président du Comité d'audit et d'évaluation

LES BUREAUX DE NORMALISATION SECTORIELS

- BNA** Bureau de normalisation de l'automobile
- BNAAH** Bureau de normalisation des activités aquatiques et Hyperbares
- BN** Acier Bureau de normalisation de l'acier
- BNAE** Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace
- BNBA** Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement
- BNC** Bureau de normalisation de la céramique
- BNCM** Bureau de normalisation de la construction métallique
- BNEN** Bureau de normalisation d'équipements nucléaires
- BNF** Bureau de normalisation ferroviaire
- BN** Ferti Bureau de normalisation de la fertilisation
- BNG** Bureau de normalisation du gaz
- BNHBJO** Bureau de normalisation de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- BNIB** Bureau de normalisation de l'industrie du béton
- BNIF** Bureau de normalisation des industries de la fonderie
- BNITH** Bureau de normalisation de l'industrie textile et de l'habillement
- BNLH** Bureau de normalisation des liants hydrauliques
- BN** Pétrole Bureau de normalisation du pétrole
- BNPP** Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie
- BNTEC** Bureau de normalisation des techniques et des équipements de la construction du bâtiment
- BNTRA** Bureau de normalisation des transports, des routes et de leurs aménagements
- CFONB** Comité français d'organisation et de normalisation bancaires
- UNM** Union de normalisation de la mécanique

LES POUVOIRS PUBLICS

Les pouvoirs publics interviennent dans les commissions de normalisation, soit en tant qu'autorité réglementaire, soit en tant qu'organisme technique agissant pour promouvoir les politiques publiques. Les pouvoirs publics peuvent s'appuyer sur la normalisation volontaire pour demander aux acteurs des marchés de bâtir les meilleures réponses opérationnelles aux exigences publiques. Une déléguée interministérielle aux normes, placée sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, anime un groupe interministériel des normes (GIN) qui propose au ministre chargé de l'industrie, les orientations de la politique française des normes.

LES PROFESSIONNELS

Provenant de tous les secteurs économiques et sociaux, les représentants des parties prenantes (entreprises, organisations professionnelles, administrations et collectivités territoriales, associations de consommateurs et de protection de l'environnement...) constituent la base même du système français de normalisation. Ils apportent compétences et expertises qui, pour chaque sujet, assurent la qualité de la norme. Ils fournissent le contenu technique des documents et leur mise à jour. Ils contribuent à promouvoir de nouveaux sujets ou de nouveaux documents, en exprimant les besoins de leur secteur. Ils composent les délégations françaises, participant aux travaux européens et internationaux.



Valérie Lasseur

directrice qualité chez 3M France, adhérent AFNOR depuis 1941

LE CONSEIL d'administration

1926 90 années
hors norme
2016 Les hommes

Association de loi 1901, AFNOR est administrée par un conseil d'administration de 30 membres au plus, répartis de manière à assurer une représentation large et équilibrée des différentes parties intéressées : représentants directs ou indirects des entreprises (dont les PME et les entreprises artisanales) et de secteurs variés de l'économie ; représentants des consommateurs, des partenaires sociaux, des collectivités locales, et depuis 2011, des organisations non gouvernementales agréées ; représentants des ministères ; représentants élus du personnel AFNOR. La déléguée interministérielle aux normes participe aux séances du conseil d'administration et y exerce les fonctions de commissaire du gouvernement.

Les membres du conseil d'administration d'AFNOR au 31/12/2016

Président : **Claude Satinet**
Président d'honneur : **François Ailleret**
Président d'honneur : **Philippe Boulin**
Président d'honneur : **Henri Martre**
Vice-président : **Henry Halna du Fretay**
Vice-président : **Dominique Hoestlandt**
Trésorier : **Christophe Bonnin**
Président du CCPN : **Stéphane Dupré la Tour***

ENTREPRISES

A2 Consulting, **Jacques Schramm**
AIMCC (Association des industries de matériaux, produits, composants et équipements pour la construction), **Julie Chaminade**
ANIA (Association nationale des industries alimentaires), **Gérard Boivin**
APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat), **Gérard Bobier**
CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles), **Nicolas Le Bigot***
CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises), **Anne Montlahuc***
EDF, **Stéphane Dupré la Tour**
ENGIE, **Jacques Dubost***
FFB (Fédération française du bâtiment), **Éric Durand**
FFMI (Fédération française des métiers de l'incendie), **Régis Cousin***
GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), **Jean-Michel Poulier**
GIMELEC, **Antoine de Fleurieu***
INERIS (Institut national de l'environnement Industriel et des risques), **Raymond Cointe**
LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais), **Thomas Grenon***

U2P (Union des entreprises de proximité), **Henry Halna du Fretay***
VEOLIA EAU, **Christophe Bonnin**

CONSOMMATEURS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION

ADEIC (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur), **Patrick Mercier**
CNAFC (Confédération nationale des associations familiales catholiques), **Thierry Dastarac**
CNL (Confédération nationale du logement), **Oualid Akkari***

PARTENAIRES SOCIAUX

non pourvu

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

non pourvu

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AGRÉÉES

FNH (Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme)*

MINISTÈRES

Environnement, énergie et de la Mer : **Viviane Apied**
Économie, industrie et numérique : **Marie-Odile Beau**
Travail, emploi et formation professionnelle : **Marie-Laurence Guillaume**
Défense : **Guy Bommelaer**

COLLABORATEURS AFNOR

Rémy Galibert*
Fabrice Césari

ASSISTENT DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Déléguée interministérielle aux normes, **Lydie Évrard**
Contrôleur général, **Jean-Louis Tertian**
Président du Comité d'audit et d'évaluation, **Bernard Raspaud**
Directeur général d'AFNOR, **Olivier Peyrat**

* Nouveaux membres en 2016 (voir p. 6)

1926

Jean Tribot-Laspière, venu de l'industrie sidérurgique et secrétaire général de l'Union des syndicats de l'électricité, crée l'AFNOR

1942

Entrée de Boris Vian à l'AFNOR,

affecté à la normalisation de la verrerie. Il y restera jusqu'en 1946



1977

Bernard Vaucelle

devient directeur général d'AFNOR

1984

Philippe Boulin

est élu président d'AFNOR

1993

Henri Martre

lui succède

1999

Alan Bryden

directeur général d'AFNOR

2003

François Ailleret

élu président d'AFNOR

Olivier Peyrat

est nommé directeur général

2011

Claude Satinet

est élu président d'AFNOR jusqu'en 2017

Les comités agissant auprès du conseil d'administration PAR DÉLÉGATION

COMITÉ DE COORDINATION ET DE PILOTAGE DE LA NORMALISATION (CCPN)

AU 31/12/2016

Le CCPN est chargé de préparer la stratégie française de normalisation, de définir les objectifs et les priorités générales des comités stratégiques et de s'assurer de leur cohérence avec les politiques nationales, européennes et internationales. Il établit les positions françaises dans les instances européennes et internationales de normalisation. Plusieurs catégories d'acteurs sont concernées : entreprises, consommateurs, syndicats de salariés, collectivités territoriales...

ENTREPRISES

David Amadon*, CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), proposé par l'Union des entreprises de proximité (U2P)

Olivier Dubuisson, Orange

Stéphane Dupré la Tour, EDF, président du CCPN*

Franck Gambelli, UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), proposé par la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises)

Jacques Levet*, FIEEC, proposé par le MEDEF

CONSOMMATEURS

Étienne Defrance, AFOC (Association force ouvrière consommateur)

Arnaud Faucon*, Indecosa CGT

SYNDICATS DE SALARIÉS

Jean-Marc Longueville, AMETRA 06, proposé par CFE-CGC

ONG AGRÉÉES

En attente de proposition d'un représentant

« Politique »

Avec un grand P évidemment ! Car la normalisation concerne la vie de la cité (polis), tant notre vie quotidienne que celle des entreprises et des organisations. Un vrai trésor public, constitué patiemment depuis 90 ans !

1926
2016

EN UN
MOT



Stéphane Dupré la Tour
président du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Bruno Costes*, maire de Pibrac, proposé par l'association des maires de France (AMF) et l'association France urbaine
Marie-Claude Sivagnanam*, ville de Cergy, proposée par le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT)

MINISTÈRES

Patrick Bonjour*, ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Patrick Butor*, ministère de l'Intérieur

OPÉRATEURS DE LA NORMALISATION

Jean-François Balaj*, Bureau de normalisation du pétrole (BNPétrole)

Laurent Houillon*, Bureau de normalisation des industries textiles et de l'habillement (BNITH)

Stéphane Laumond, Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace (BNAE)

Catherine Lubineau*, Union de normalisation de la mécanique (UNM)

Thierry Crignou, AFNOR Normalisation

L'ENSEMBLE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS STRATÉGIQUES (COS)

voir page 37

COMITÉ D'AUDIT ET D'ÉVALUATION (CAE)

Le rôle du Comité d'audit et d'évaluation est d'organiser l'évaluation des bureaux de normalisation sectoriels en vue de la délivrance, par le ministère chargé de l'industrie, d'un agrément pour une durée maximale de trois ans. Les évaluations sont réalisées selon la norme NF X50-088, publiée en 2009, qui définit un référentiel pour l'activité des bureaux de normalisation. Il contrôle également la conformité et l'efficacité de l'activité d'orientation et de coordination dans les travaux de normalisation d'AFNOR ainsi que son activité analogue à celle d'un bureau de normalisation. Cette mission du CAE est réalisée dans le cadre du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009.

MEMBRES

Guy Coquillat

Ernestine Andréa Ilboudo

Philippe Le Coustumer

Anne-Marie Le Niger

Patrick Menanteau

Bernard Raspaud, président

Patrick Reposeur*

Jean-Charles Sarbach

* Nouveaux membres en 2016 (voir p. 6).

Les comités auprès du conseil d'administration avec un rôle CONSULTATIF (au 31/12/2016)

COMITÉ FINANCIER

16 membres maximum, présidé par le président du conseil d'administration d'AFNOR, **Claude Satinet**.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Présidé par un administrateur, **Dominique Hoestlandt**, il est composé de 5 à 7 membres nommés par le conseil d'administration. Il est ouvert à des membres extérieurs au conseil d'administration.

COMITÉ CONSOMMATION

Présidé par **Patrick Mercier*** (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur - ADEIC), administrateur représentant les consommateurs, nommé par le conseil d'administration, le Comité consommation est composé de 16 membres maximum.

COMITÉS DE CONCERTATION

9 à 16 membres nommés par le conseil d'administration. Deux comités existent à ce jour :

- **Artisanat**, présidé par Gérard Bobier, président de la CRMA du Centre-Val de Loire, membre du bureau de l'APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat) et vice-président de SBS (Small Business Standards).
- **Collectivités territoriales**, présidence actuellement vacante.

Les comités auprès du CCPN

COMITÉS STRATÉGIQUES, LEURS PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS AU 31/12/2016

AGROALIMENTAIRE
Président : **Gérard Boivin**, UNIBEL
Vice-président : **Gérard Mathieu**, CGAAER/CEMAFROID (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux/Centre d'expertise de la chaîne du froid)

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS

Présidente : **Sophie Huberson**, SNELAC (Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels)

Vice-président : **Stéphane Jock**, Décathlon

CONSTRUCTION ET URBANISME
Président : **Philippe Estingoy**, AQC (Agence Qualité Construction)

ELECTROTECHNOLOGIES

Président : **Patrick Bernard**, Schneider Electric

Vice-Président : **Hervé Rochereau**, EDF
ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Président : **Bruno Costes***, Airbus SAS
Vice-président : **Christian Lévy***,

Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)

GAZ

Président : **Dominique Kaczmarek**, ENGIE

GRAND CYCLE DE L'EAU

Président : **Christophe Bonnin**, Veolia Eau
INFORMATION ET COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Président : **Yves Le Querrec**, La Banque Postale

INGÉNIERIE INDUSTRIELLE, BIENS D'ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX

Président : **Philippe Canteau**, Snecma
MANAGEMENT ET SERVICES

Président : **Xavier Quérat-Hément**, groupe La Poste*

PÉTROLE

Président : **Pascal Manuelli**, Total Marketing Services

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Président : **Michel Ballereau**, Le Noble Age
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Président : en attente de nomination*

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Présidente : **Florence Castel**, Advancity (pôle de compétitivité sur la ville et la mobilité durables)

UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE
Président : **Jean-Jacques Marchais**, Schneider Electric

Vice-président : **Romain Cailleton**, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

(*) À la date de préparation de ce rapport, des actions étaient menées pour pourvoir la présidence vacante de ces deux comités stratégiques.

« Souple »

La normalisation construit du droit souple de façon consensuelle. Beaucoup en redécouvrent l'originalité aujourd'hui.

1926
2016
EN UN
MOT



Dominique Hoestlandt
président du Comité d'éthique d'AFNOR

Coûts et ressources de la NORMALISATION

LES ACTIVITÉS DE NORMALISATION SONT FINANÇÉES SELON DES SOURCES PRÉCISES

LES ACTIVITÉS D'ORIENTATION ET DE COORDINATION du système français de normalisation assurées par AFNOR bénéficient d'un financement public (subvention) à hauteur de 9 % des produits de l'association. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une convention annuelle et d'un contrat d'objectifs (lire p. 8).

LES ACTIVITÉS D'OPÉRATEUR DE NORMALISATION

(élaboration des normes, secrétariat de comités techniques...) relèvent de modalités de financement propres à chacun des opérateurs (bureaux de normalisation sectoriels ou AFNOR). Le temps passé par les professionnels (analyse de documents de travail, commentaires, propositions, participations à des réunions) et les frais de déplacements aux réunions représentent naturellement la plus grande part des coûts du processus de normalisation.

LES ACTIVITÉS D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET D'ANIMATION DES TRAVAUX DE NORMALISATION

sont incluses dans le budget de l'association AFNOR. L'équilibre de ce budget est assuré par les cotisations des membres adhérents à l'association, le financement des parties prenantes aux commissions de normalisation, la vente des normes, ainsi que par la contribution des filiales d'AFNOR (certification, formation, international).

« Résilience »

D'année en année, AFNOR a su s'adapter aux baisses de financement public en capitalisant sur des marques fortes et sur la confiance que nous accorde notre écosystème.

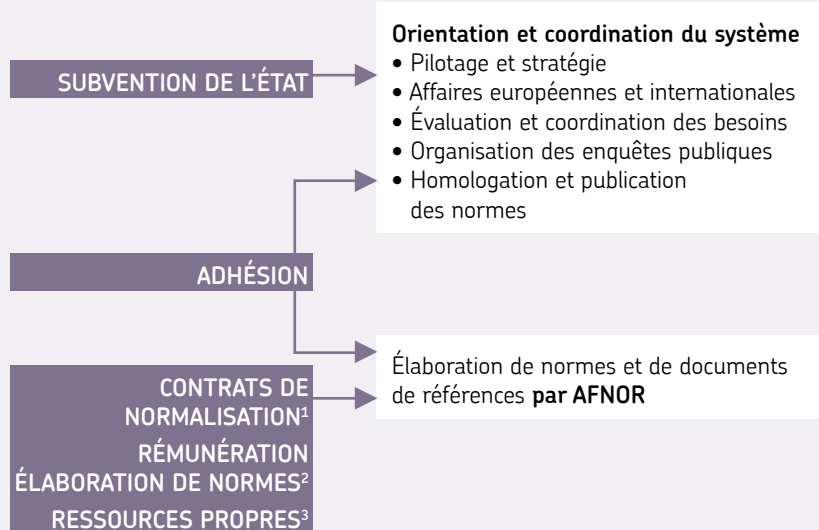
1926
2016
EN UN
MOT



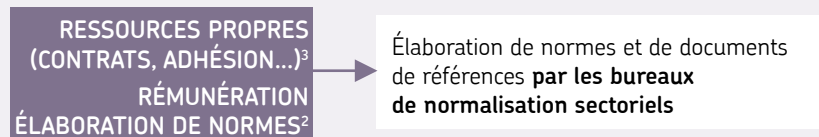
Jean-Philippe Suzanna
directeur financier

AFFECTATION DES RESSOURCES de la normalisation en France

AFNOR



Bureaux de normalisation sectoriels

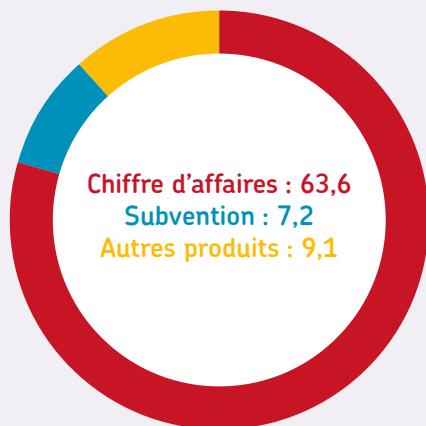


1. Modalités spécifiques pour le domaine des électrotechnologies.
2. Rémunération calculée en fonction du produit des ventes de normes et de la part dans l'activité normative globale. Modalités spécifiques pour le domaine des électrotechnologies.
3. Les activités d'opérateur de normalisation des bureaux de normalisation sectoriels (élaboration des normes, secrétariat de comités techniques...) relèvent de modalités de financement propres à chacun.

Comptes de RÉSULTATS

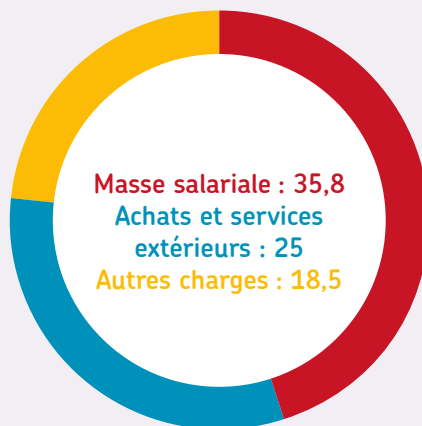
SYNTHÈSE - COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ASSOCIATION AFNOR AU 31/12/2016

Produits
en M€



Total produits :
79,9

Charges
en M€

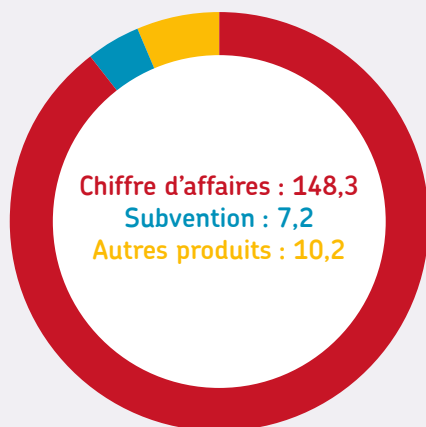


Total charges :
79,3

Résultat net
+ 0,6

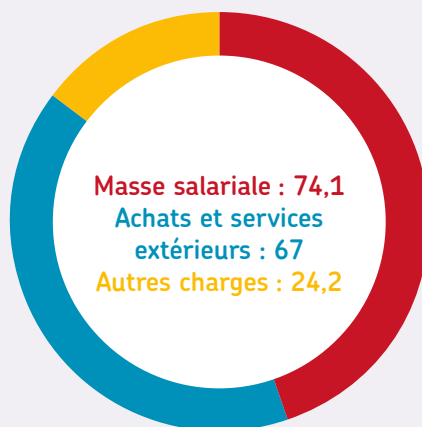
SYNTHÈSE - COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AFNOR AU 31/12/2016

Produits
en M€



Total produits :
165,7

Charges
en M€



Total charges :
165,3

Résultat net
+ 0,4



afnor

11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis cedex - France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00

France

Bordeaux • Dijon
Lille • Limoges
Lyon • Marseille
Montpellier • Nancy
Nantes • Orléans
Paris • Rennes
Rouen • Toulouse

International

Algérie • Allemagne
Australie • Bolivie • Brésil
Bulgarie • Canada • Chine
Corée • Côte-d'Ivoire
Espagne • États-Unis
Gabon • Inde • Indonésie
Iran • Italie • Japon • Liban
Madagascar • Malaisie
Maroc • Maurice • Mexique
Nouvelle-Calédonie
Pakistan • Polynésie
Pologne • Portugal
Roumanie • Royaume-Uni
Russie • Sénégal • Taïwan
Thaïlande • Tunisie
Turquie • Vietnam



GROUPEAFNOR.ORG

Communication groupe AFNOR

S1705101 - Conception graphique : GAYA.

Crédits photos : © Hubert Mouillage p. 3, pp. 6, 7, 18, 21,
22, 24, 25, 26, 29, 38 (rubrique En un mot) -

© Gil Lefauconnier p. 7 - © Unicen/DR p. 37 © DR Mines

d'Albi p. 23 - © AdobeStock couv., pp. 5, 12, 13, 15, 17, 19,

27, 33 - @ Shutterstock pp. 12, 13, 14, 15, 16 - © DR autres.

Document imprimé par une entreprise Imprim'Vert.

